

ROGER AUBERT

## ORGANISATION ET CARACTERE DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE CATHOLIQUES EN BELGIQUE

L'organisation structurée des mouvements de jeunesse catholiques en Belgique ne date que des années postérieures à la première guerre mondiale et c'est seulement aussi à cette époque qu'ils s'orientèrent nettement dans une perspective d'action catholique au sens précisé par Pie XI. Il y avait eu toutefois au cours des décennies précédentes un certain nombre de réalisations qui, de façon plus ou moins directe, ont préparé l'efflorescence des années 1920-30.

### 1. *Avant la première guerre mondiale.*

La première manifestation en Belgique, sinon d'un mouvement de jeunesse au sens moderne du terme, du moins d'une oeuvre de jeunesse, fut le patronage<sup>1</sup>. Dès les années qui suivirent 1830, quelques essais avaient été tentés pour regrouper la jeunesse ouvrière après sa sortie de l'école dans de oeuvres de préservation qui s'inspiraient des anciennes confréries. Puis, à partir de 1850, s'inspirant de l'exemple français, les membres des conférences de S. Vincent de Paul commencèrent à organiser dans les grandes villes<sup>2</sup> des patronages selon la formule lancée au début du siècle à Marseille par l'abbé Allemand et développée à l'époque par le chanoine Timon-David, formule qui visait à la fois à fournir à la jeunesse populaire, les jours de

1. L'histoire des patronages en Belgique n'a pas encore été écrite. On trouvera quelques indications dans *Un siècle de l'Eglise catholique en Belgique, 1830-1930*, sous la direction de C. JOSET, t. II, Bruxelles 1933, p. 209-212, et surtout dans A. DENDOOVEN, *Ontstaan, structuur en werking van de Vlaamse K.A.J.*, Anvers-Louvain 1967, pp. 28-45.

2. En 1850 à Gand, en 1854 à Bruxelles, en 1863 à Liège.

fête, « une agréable et honnête récréation » en même temps qu'un complément de formation religieuse et humaine. Ces patronages organisés par la société de S. Vincent de Paul étaient généralement inter-paroissiaux. A partir de la « guerre scolaire », qui mit aux prises de 1879 à 1884 catholiques et libéraux anticléricaux, puis en réaction contre la montée du socialisme, les patronages paroissiaux, fondés à l'initiative du clergé local, se multiplièrent rapidement, du moins dans les régions industrielles. Au début du XXe s., on en comptait 120 dans le Hainaut, 78 dans la province de Liège, 76 dans le Brabant (dont 27 à Bruxelles), 73 en Flandre occidentale, 65 dans la province d'Anvers (dont 21 pour la ville), 60 en Flandre orientale (dont 15 à Gand), 37 dans la province de Namur, 34 dans le Luxembourg et 15 dans le Limbourg<sup>3</sup>. Ces patronages étaient animés le plus souvent par des adultes, laïcs dévoués et dames d'œuvres, mais, dans le cas des patronages paroissiaux, l'influence du curé ou du vicaire qui en était chargé était prépondérante. Nés d'initiatives individuelles, ces divers patronages paroissiaux n'avaient guère de contacts entre eux. Tout au plus avait-on constitué une Union des patronages dans de grandes villes comme Bruxelles, (1889) ou Anvers (1896). Mais peu à peu cependant l'idée s'imposa de l'utilité d'une coordination. Le plan conçu en 1908 d'une « union générale des patronages catholiques du pays flamand » demeura à l'état de projet, mais du moins dans les diocèse de Malines et de Bruges, une certaine organisation diocésaine fut-elle mise sur pied en 1910<sup>4</sup>.

Vers cette époque aussi on commença, dans certains milieux, à se préoccuper d'une adaptation des patronages, demeurés jusqu'alors essentiellement des organisations de loisirs dominicaux l'abri des mauvaises fréquentations<sup>5</sup> et à donner, sur-

3. C. VLOEBERGS, *La Belgique charitable*, Bruxelles 1904, passim.

4. Le cardinal Mercier, qui sous l'influence du chanoine J. Laenen, se préoccupait de la réorganisation des patronages pour mieux les adapter aux nouvelles nécessités, publia en 1910 un *Règlement général à l'usage des patronages de jeunes gens du diocèse* (dans « La Vie diocésaine », Malines, t. IV, 1910, pp. 331-336).

5. Même à ce niveau des loisirs, des efforts d'adaptation avaient été entrepris dès la fin du XIXe s. et certains organismes annexes avaient été fondés en marge des vieux patronages. En particulier les sociétés de gymnastique, qui groupaient surtout des jeunes ouvriers mais également bon nombre de collégiens, issus de la bourgeoisie. Une Fédération nationale belge des sociétés catho-

tout aux aînés, une formation sociale et éventuellement des préoccupations apostoliques. Les initiatives de l'abbé Cardijn à Bruxelles et de l'abbé Bloquaux à Anvers, dont il sera question plus loin à propos des origines de la J.O.C., s'inscrivent dans cette direction. Néanmoins, quels que grands qu'aient été les services rendus à la fois à la jeunesse populaire et à l'Eglise par les patronages, ceux-ci n'en restaient pas moins une institution organisée par des adultes pour la jeunesse plutôt qu'un mouvement pris en main par les jeunes eux-mêmes, et cette formule de type paternaliste rencontra de plus en plus de réticence à la veille de la guerre, surtout de la part des aînés.

C'est en partie pour répondre à cette aspiration de la jeunesse à plus de spontanéité et d'autonomie que furent organisées, au sein de certains patronages, les premières troupes scouts. Le mouvement lancé en Angleterre par Baden-Powell en 1907 avait fait son apparition en Belgique vers 1910, mais sous une forme neutre qui répugnait aux autorités ecclésiastiques du temps. Les premières troupes catholiques apparurent en 1911, à Anvers notamment, et dès 1913 elles se fédérèrent en une « Association des scouts Baden-Powell de Belgique », mais elles ne groupaient encore, à cette époque, qu'un très petit nombre de jeunes gens, provenant d'ailleurs d'avantage des collèges que des milieux ouvriers.

Tandis que les œuvres de jeunesse destinées au milieu populaire demeuraient jusqu'en 1914 dans une perspective très paternaliste, on vit par contre apparaître dans la jeunesse catholique bourgeoise dès la fin du XIXe s. une organisation qui faisait une part beaucoup plus large à l'initiative des jeunes, mais dans une perspective nettement politique. Il s'agit du mouvement des « Jeunes gardes »<sup>6</sup>. Lorsque les catholiques entreprirent de réagir contre la « loi de malheur » de 1879, qui visait à laïciser dans une certaine mesure l'enseignement primaire, ils firent appel à la jeunesse pour organiser le « dernier des écoles libres » et aussi pour protéger les manifestations organisées en faveur de celles-ci, souvent troublées à l'époque

liques de gymnastique, groupant 10 sociétés, fut fondée dès 1892. Le mouvement se développa surtout en pays flamand, particulièrement en Flandre orientale.

6. Voir *Un siècle de l'Eglise catholique en Belgique*, t. II, pp. 213-216.

par des violences anticléricales que les administrations libérales ne réprimaient que très mollement. Après la victoire électorale de 1884, qui ramena les catholiques au pouvoir, les « Jeunes gardes » ou « avant-gardes », qui avaient été fondés pour défendre l'enseignement catholique, virent s'accroître leur caractère politique. Elles devinrent un instrument de propagande chargé en période d'élections de distribuer des circulaires et de placarder des affiches, opérations qui s'accompagnaient souvent de bagarres avec les agents électoraux du camp adverse. Comme on s'aperçut vite qu'il serait utile de ne pas travailler en ordre dispersé, on tint dès 1885 à Bruxelles un premier congrès des Jeunes gardes catholiques de Belgique, qui comptaient alors 32 sections dans le pays. Celles-ci s'étant multipliées au cours des années suivantes, une « Fédération des Jeunes gardes catholiques et des avant-gardes conservatrices belges » fut constituée, dont le premier président fut Maurice Pirmez et qui eut comme secrétaire général, dans les premières années du XXe s., Ch. Vander Cruyssen, président de la section de Gand, qui, devenu moine après la guerre, devait être le restaurateur de l'abbaye d'Orval. Des congrès régionaux et nationaux donnaient l'occasion d'approfondir la formation doctrinale, notamment concernant les principes catholiques en matière politique, mais trop souvent les jeunes se contentaient d'un rôle d'auditeurs passifs, laissant la parole aux anciens. Puis, avec le développement de la démocratie chrétienne, les préoccupations sociales prirent une part croissante. Enfin, après la fondation des premiers cercles d'étude apologetiques, dont nous parlerons bientôt, quelques groupes de jeunes gens adoptèrent la formule nouvelle, organisant des réunions mensuelles ou bimensuelles au cours desquelles soit un membre soit un conférencier connu faisait sur une question politique, sociale ou religieuse un exposé suivi d'une discussion<sup>7</sup>. Mais ce genre de réunions, où l'accent était davantage mis sur la formation personnelle, ne groupait qu'un nombre fort restreint

7. En 1913, la Fédération des Jeunes gardes de Bruxelles fonda même, en dépit de vives oppositions, un cercle d'étude central divisé en trois sections: une section apologetique, une section sociale (dirigée par l'abbé Prims, très engagé à cette époque dans le Mouvement démocrate chrétien) et une section politique.

des 40.000 membres (en 372 sections) que comptait la Fédération à la veille de la guerre de 1914. La grande masse ne se montrait qu'aux meetings et en période d'élections. On était donc assez loin d'un mouvement d'action catholique tel qu'on le conçoit aujourd'hui, mais les Jeunes gardes n'en constituaient pas moins à cette époque l'unique organisation d'ensemble de la jeunesse catholique belge.

D'autres mouvements, destinés à plus d'avenir, commençaient toutefois à se constituer à cette époque sur un plan plus immédiatement religieux dans les milieux de collégiens et d'universitaires.

Cela avait commencé en pays flamand avec la fondation en 1874 des premières Vlaamse studentenbonden, aux petits séminaires de Roulers (autour d'Albert Rodenbach) et de Malines (autour de Pol De Mont), qui entendaient, dans l'esprit du prêtre poète Guido Gezelle et de son disciple Hugo Verriest, travailler à la fois à la promotion du peuple flamand et à l'approfondissement de la vie catholique dans la future classe dirigeante. Les liens entre les différents groupes, où une assez large initiative était laissée aux étudiants eux-mêmes, demeurèrent longtemps assez lâches, bien que dès 1877 un début de centralisation eût été entrepris avec la constitution d'un Algemeene Vlaamse studentenbond. Au cours des années 1890, l'influence du mouvement de jeunesse allemand des Wandervögel apporta un nouvel élément: le retour à la simplicité de la vie « naturelle » en réaction contre les allures sophistiquées de la « belle époque ». Parti des collèges de garçons, le mouvement, qui n'avait pas de visée directement apostolique, mais qui éveillait les jeunes collégiens à leurs responsabilités de chrétiens, gagna peu à peu les établissements de filles et en 1913 fut constituée, sur le même modèle, un Landsbond der Vlaamse Meisjes<sup>8</sup>.

Du côté wallon, les choses évoluèrent assez différemment. Pour organiser un mouvement de jeunesse indépendant du parti catholique, il manquait d'une part le stimulant constitué par le mouvement flamand, qui entendait précisément réagir contre

8. H. CAMMAER, *Het Katholieke Jeugdwerk*, dans *De Kerk in Vlaanderen*, sous la direction de J. KERKHOF et J. VAN HOUTTE, Tielt 1962, pp. 297-298.

*l'Establishment*; et d'autre part, la prospérité même de la Fédération des Jeunes gardes, soucieuse d'éviter la concurrence et les divisions, constituait un obstacle. C'est ainsi que cette dernière fit échouer en 1903 le projet d'une organisation des jeunes collégiens catholiques dégagée deventage des objectifs politiques<sup>9</sup>. L'idée avait été conçue en 1899, lors du congrès eucharistique international de Lourdes, en s'inspirant notamment de l'Association catholique de la jeunesse française, fondée une dizaine auparavant. L'évêque de Liège, Mgr Doutreloux, l'avait encouragée, et après avoir été exposée une première fois lors du congrès eucharistique de Namur en 1902, un projet fut mis au point l'année suivante au cours d'une assemblée de 800 jeunes gens réunis à Louvain le 21 mai. « Le but général de l'Association catholique de la jeunesse belge, expliquait-on, peut se résumer en deux mots: rapprocher dès le collège toutes les bonnes volontés, leur ouvrir immédiatement un champ d'action, cela au moyen de membres correspondants disséminés dans tout le pays; d'un organe commun servant de trait d'union entre les membres; d'un secrétariat central de renseignements, de relations et de correspondances suivies; d'un congrès annuel. L'Association n'est donc pas, à proprement parler, une fédération d'œuvres, mais un intermédiaire entre les jeunes gens isolés et les groupes, qui gardent cependant, dans son sein, une influence prépondérante. Outre ce but général, (l'A.C.J.B.) s'occupera d'une manière plus spéciale de l'organisation méthodique de la propagande par la parole et par la plume ». Parmi les promoteurs de cette association, qui avait adopté un caractère bilingue, on trouvait, sous la présidence du député namurois Auguste Mélot, des jeunes et des moins jeunes: le baron H. de Trannoy, qui devait diriger le secrétariat, F. Passelecq, rédacteur en chef du *Bulletin*, qui devait lui servir d'organe, le député de Lalioux, président de la Fédération des sociétés de gymnastique, Frans van Cauwelaert, le comte Renaud de Briey, Ch. Vander Cruyssen, E. de Pierpont, P. Verhaegen, J. Nève, H. Davignon etc. Mais en dépit des encouragements de l'épiscopat, l'initiative n'aboutit pas à cause de l'opposition irréductible de la Fédération des Jeunes gardes. Pourtant, l'idée était dès lors

9. Sur ce projet, voir *Un siècle de l'Église catholique en Belgique*, t. II, pp. 227-228.

existait. Elle n'était qu'une lointaine promesse, mais en cette promesse se résumait une puissance. L'abbé Brohée s'était procuré des collaborateurs laïcs; il leur confiait des tâches, il leur imposait la responsabilité publique d'un mouvement de jeunesse.

Le congrès se tint à Gilly, près de Charleroi, le 10 septembre 1912, et fut un succès. Il donna une nouvelle impulsion au mouvement des estudiantines, en particulier dans le diocèse de Liège, sous la présidence de l'abbé Lenssen. De nouveaux comités régionaux se formèrent et, en septembre 1913, un nouveau congrès national, à Nivelles en Brabant wallon, préparé par plusieurs congrès régionaux, permit de constater les progrès accomplis en un an.

Au début, les deux mouvements des Cercles d'étude et des Estudiantines s'étaient développés plus ou moins indépendamment mais il apparaissait de plus en plus clairement qu'ils étaient en fait complémentaires: « celui des cercles d'étude était devenu presque exclusivement une organisation de jeunesse, celui des estudiantines affichait le cercle d'étude de formation intense comme sa formule de résurrection. Le mouvement des cercles apportait les idées profondes, les recettes d'action, les doctrines mûries; le *Blé qui lève*, moins épris d'idées que d'action, répandait là-dessus une torride chaleur de fécondation. La Fédération des cercles, enfin, était l'entreprise de dirigeants et jusqu'alors, seul ou à peu près, le clergé s'y intéressait; les Estudiantines de leur côté, amenaient au contraire la masse des jeunes laïcs cultivés »<sup>12</sup>. Dès lors, l'abbé Brohée n'hésita pas longtemps. Déjà les Cercles d'étude avaient été invités au Congrès de Gilly et leurs dirigeants y avaient tenu une place importante. Faisant un pas de plus, il décida au printemps de 1914 de fusionner les deux mouvements, qui deviendraient des deux sections d'un corps unique baptisé: « Jeunesse catholique wallonne ». Mais quelques mois plus tard, la guerre venait tout interrompre pour 4 ans ».

## 2. De l'A.C.J.B. aux mouvements spécialisés.

Au cours de la guerre, un certain nombre d'anciens membres des cercles d'étude enrolés dans l'armée belge — notam-

12. *Ibidem*, p. 227.

ment, Luc Hommel, Léopold Levaux, Carlo de Mey, le jésuite Camille Melloy, le jésuite Hoornaert, le franciscain Damien Reumont — avaient eu l'occasion de prendre personnellement contact avec les dirigeants de l'A.C.J.F. et, à leur retour, ils proposèrent à l'abbé Brohée de prendre comme sous-titre pour *L'Effort*, qui recommença à paraître le 6 avril 1919, « *Organe de l'Association catholique de la jeunesse belge* », ce qui répondait mieux à l'atmosphère patriotique de l'après-guerre que l'ancienne dénomination de « Jeunesse catholique wallonne ». A vrai dire, il ne s'agissait toutefois que de la jeunesse belge d'expression française, et de surplus le titre anticipait sur la réalité. Officiellement, il n'existait toujours que le vieux Secrétariat des œuvres apologétiques, pour lequel l'abbé Brohée obtint à la fin de 1919 un adjoint en la personne d'un jeune prêtre namurois, l'abbé Louis Picard<sup>13</sup>, chargé au début de la rédaction de *L'Effort*. Il s'agissait de donner au mouvement une nouvelle structure, conforme aux nouvelles ambitions apostoliques de ses dirigeants, mais respectueuse également de ce qui existait d'éjà à côté des étudiantes et des cercles d'étude comme organisations catholiques s'occupant de la jeunesse: patronages, scoutisme etc. Pendant plus d'un an, l'abbé Brohée, assisté très efficacement par l'abbé Picard et le petit groupe de jeunes laïcs qui collaboraient avec lui depuis les années d'avant-guerre et qu'on appelait déjà le Conseil fédéral de l'A.C.J.B., tâtonnèrent à la recherche de la formule idéale. « Que de palabres confuses, rappelle G. Hoyois qui en était<sup>14</sup>, sur l'élite ou la masse, sur le principe paroissial, sur l'organisation confédérale des mouvements particuliers ou le bloc unitaire des jeunes! Discussions lourdes, mais fécondes, qui empêchèrent tout absolutisme de prévaloir et aboutirent enfin à dessiner une A.C.J.B. qui ne serait ni pure élite ni pure masse, mais une composition des deux choses, avec les associations paroissiales vivifiées par des cercles d'étude, et qui tâcherait de combiner aussi, à tous les degrés de sa hiérarchie, les mouvements spécialisés de jeunesse avec la nécessaire unité de l'esprit et des cadres. » Au

13. Sur le rôle de l'abbé (plus tard Mgr) Picard (1886-1955) à l'A.C.J.B., voir G. HOYIS, *Aux origines de l'action catholique, Mgr Picard*, Bruxelles 1960, 2e partie, chapitre 1 à 4.

14. Dans *Un siècle de l'Eglise catholique en Belgique*, t. II, p. 229.

terme de ces discussions, on fut en mesure de soumettre aux évêques de Belgique en juillet 1921 un projet de statuts de l'A.C.J.B., qui, définitivement mis au point le 9 octobre<sup>15</sup>, furent approuvés par l'épiscopat pour les diocèses de Malines, Liège, Namur et Tournai. Sur proposition de M. Brohée, qui commençait dès lors à se tourner vers un nouveau champ d'action, l'abbé Picard était désigné comme aumônier général, fonction qu'il occupera jusqu'en 1936, se dévouant à la tâche avec une fougue enthousiaste qui manquait parfois de réalisme mais qui s'accompagnait d'un dévouement et d'une abnégation de tous les instants servis par une intelligence soucieuse de précision doctrinale.

L'article 1 présentait l'A.C.J.B. comme « l'organisme général de formation et d'action catholiques de la jeunesse belge ». Ce terme d'« action catholique » était avant la guerre pratiquement ignoré en Belgique. L'abbé Picard, qui avait joué un rôle essentiel dans la rédaction des statuts, avait appris à le connaître à Rome, où il avait été étudiant de la Grégorienne, de 1907 à 1914. Mais il l'entendait en un sens plus restrictif que Pie X dans l'encyclique *Il firmo proposito*, ainsi qu'il l'avait montré récemment dans *L'Effort* au cours d'une polémique avec les membres du parti catholique qui s'étonnaient de voir le Secrétariat de Louvain prendre ses distances par rapport à l'action politique: laissant en dehors l'aspect politique et l'aspect économique-social des œuvres catholiques, il entendait limiter l'expression « action catholique » aux activités qui se rattachent aux ministères spirituel et pastoral de l'Eglise<sup>16</sup>. Conformément à cette idée, dont l'abbé Brohée avait eu l'intuition dès le début et que l'abbé Picard s'était parfaitement assimilée, les statuts présentaient l'A.C.J.B. comme une œuvre religieuse, directement soumise à l'autorité ecclésiastique, laquelle devait s'y exercer, dans tous les groupes, par l'entremise d'un prêtre. Retenant les termes d'une lettre de Pie X au président de l'A.C.J.F., il

15. Texte dans L. PICARD et G. HOYOIS, *L'Association catholique de la jeunesse belge. Ses principes, son histoire*, Louvain 1924, Annexe XXIX, pp. 231-235. Le étapes de l'histoire de l'A.C.J.B. ont été retracées avec plus de détail par G. HOYOIS dans *Geste de jeunes. L'Association catholique de la Jeunesse belge, 1912-1937*, Louvain 1937.

16. *L'Effort*, 9 et 16 mai, 13 juin, 11 et 25 juillet, 11 août 1925. Voir les commentaires de G. HOYOIS, *op. cit.*, pp. 61-64.

était spécifié que le prêtre devait être, dans l'A.C.J.B. « le docteur, le conseiller et le guide ». Mais on ajoutait que ce principe n'excluait pas l'initiative des jeunes gens, au contraire: « c'est d'eux que dépendent la bonne organisation et la vitalité d'un mouvement de jeunesse catholique ». L'A.C.J.B. se distinguait de la sorte nettement tant des Jeunes gardes, qui n'étaient pas directement subordonnés aux autorités ecclésiastiques, que des patronages, où les jeunes avaient jusqu'alors un rôle presque uniquement passif.

La base locale de l'A.C.J.B. était située dans les associations paroissiales<sup>17</sup>, qui constituaient, spécifiait l'article 6, « la cellule de l'A.C.J.B. » qui « unit toutes les forces de jeunesse catholique d'une paroisse, groupes et individus », rassemblant en son sein les membres des différents groupes de jeunesse catholique de la paroisse (patronage, scouts, estudiantines etc.). Les membres de chaque association paroissiale de jeunesse catholique « élisent le comité de leur association paroissiale . . . Les délégués de ces premiers comités composent les comités fédéraux. Les délégués et comités fédéraux forment le conseil général » (Art. 10). Les statuts assurent ainsi l'unité de l'A.C.J.B. Ils ne négligent cependant pas les groupements préexistants: « Les groupements de même nature se constitueront utilement en fédérations spéciales (fédération des estudiantines, des dramatiques, des troupes de scouts, etc.) » (Art. 17). « Les groupes composant ces fédérations seront, en vertu des statuts, représentés aux comités fédéraux et au Conseil général par les délégués des associations paroissiales et des fédérations régionales auxquelles ils appartiennent. En outre, les fédérations spéciales elles-mêmes seront invitées à envoyer aux assemblées générales ou fédérales une délégation, qui aura voix délibérative » (Art. 18). Ce qui revient à dire, observe G. Hoyois, que, déjà à ce tout premier stade, avant même l'apparition des branches spécialisées telles que la J. O. C., « la conception organique de l'A.C.J.B. n'a jamais été strictement unitaire; elle ne pouvait l'être, puisque, dès le

17. Aux associations paroissiales étaient assimilées les associations inter-paroissiales et les associations extraparoissiales répondant à des besoins spéciaux. Cette dernière chose avait fait l'objet d'ardentes discussions. Les représentants des estudiantines rattachées aux collèges des jésuites estimaient en effet excessive l'importance pour ainsi dire exclusive donnée aux paroisses par les promoteurs du mouvement de jeunesse.

début, il s'agissait d'amener à se rencontrer non des individus seulement mais des groupements formellement distincts »<sup>18</sup>.

Toutefois, la structure enchevêtrée prévue par les statuts ne put être rigoureusement appliquée. En effet, les associations paroissiales, qui devaient être la cellule de l'A.C.J.B. et donner aux jeunes gens embrigadés dans les divers groupements particuliers une formation commune à l'action catholique, ne se généralisèrent pas<sup>19</sup> et là où elles furent constituées, elles n'existaient souvent que sur le papier, sans guère d'action effective. En outre, la Fédération des scouts ne s'affilia jamais officiellement à l'A.C.J.B.; quant à la Fédération nationale des patronages, elle ne devait être constituée que 3 ans plus tard, le 10 novembre 1924, et sans que son comité eût un caractère effectif. Dès lors, la Fédération des cercles d'étude se trouva jusqu'en 1925 la seule « fédération spéciale » affiliée à l'A.C.J.B., ce qui donnait en fait à cette organisation, en dépit de ses statuts, un caractère unitaire assez marqué, et aussi un caractère nettement bourgeois. En même temps que l'abbé Picard avait été nommé aumônier général, Fernand Daumont, un jeune docteur en droit qui avait été le bras droit de M. Brohée à Louvain depuis le congrès de Gilly, avait été désigné comme premier président. Il était assisté au Comité général par 5 autres jeunes, dont 4 anciens étudiants de Louvain: Giovanni Hoyois, qui lui succédera à la présidence, Jean Bodart, Léonce Mayence, Philippe Gérard et Guillaume Derrickx.

On n'avait pas attendu la mise au point des statuts pour relancer le mouvement à travers la Wallonie. Dès 1920, plusieurs congrès régionaux avaient eu lieu à Liège, Namur, Arlon, Charleroi, Tournai. On continua en 1921 et dans les premiers mois de 1922 et devant le succès rencontré, on décida d'organiser un premier congrès national. Il réunit 10.000 jeunes à Gembloux, le 17 septembre 1922, en présence du cardinal Mercier. Le nombre de ces jeunes venus de tous les coins du pays,

18. Dans *Mgr Picard*, p. 69. Malgré la similitude de noms, il y avait donc une nette différence entre l'A.C.J.B., qui se voulait un mouvement général, regroupant divers mouvements ayant chacun son objectif propre, et l'A.C.J.F. dont l'objet et l'activité étaient plus particuliers.

19. En 1925 encore, à Bruxelles par exemple, sur 42 paroisses pourvues de groupements de jeunesse, 9 seulement avaient constitué une association paroissiale de jeunesse catholique.

mais surtout leur ardeur et le caractère proprement religieux de leurs objectifs impressionnèrent. Le quotidien socialiste *Le Peuple* lui-même reconnut qu'il y avait « tout de même autre chose qu'une préoccupation d'électoratisme dans cet appel aux impulsions idéales et mystiques de la génération de demain ». Deux ans après cette révélation de l'A.C.J.B. au grand public, un nouveau congrès réunissait à Charleroi, en plein pays socialiste, 25.000 participants, et fournit l'occasion au mouvement de préciser davantage ses objectifs, dans la ligne que venait de tracer l'encyclique inaugurale de Pie XI, *Ubi arcano*.

Ces congrès donnaient l'occasion aux jeunes organisés dans des groupements d'orientations diverses, ou du moins à leurs chefs<sup>20</sup>, de prendre contact les uns avec les autres et de retremper leur enthousiasme en vue de la construction en commun d'une nouvelle chrétienté. Ils renforçaient également l'audience des dirigeants de l'A.C.J.B. auprès des autorités ecclésiastiques<sup>21</sup> et aussi dans le grand public, grâce à l'écho qu'ils rencontraient dans la presse. Mais derrière cette façade brillante, qu'y avait-il en réalité?

Il y avait d'abord l'hebdomadaire du mouvement, *l'Effort*, qui tirait en 1924 à 6.000 exemplaires. Animé par l'abbé Picard, qui en était aussi le principal rédacteur, il contribuait à former la conscience chrétienne de ses lecteurs par des commentaires généralement bien pensés sur l'actualité politique et surtout religieuse, diffusant et expliquant les consignes pontificales et les directives épiscopales, faisant connaître au-delà de leur sphère immédiate les activités des différents mouvements de jeunesse catholique belge.

Il y avait ensuite un certain nombre d'initiatives prises par le centre de l'A.C.J.B., dont le secrétariat général demeurait fixé à Louvain: instauration de la communion perpétuelle-

20. Cette restriction s'impose, car les possibilités de contact personnel pour la masse des adhérents étaient for limitées. Les sections étaient en effet constituées en fonction des activités propres à chaque groupement, les scouts se retrouvant entre eux, de même que les patronages, les chorales etc. Seuls l'office religieux et l'assemblée générale regroupaient l'ensemble des participants.

21. Non seulement en Belgique mais même à Rome. Pie XI, qui avait suivi avec intérêt les débuts de l'A.C.J.B. (cfr. G. Hoyois, *Mgr Picard*, pp. 83-85) parla avec éloge du congrès de Charleroi dans son allocution consistoriale du 18 décembre 1924 (cfr. *Actes de SS. Pie XI*, édition de la Bonne Presse, t. II, Paris, 1932, p. 162).

de l'association; concours d'organisation de conférences populaires; création d'un fond pour entretenir un missionnaire; campagne contre l'immoralité publique.

Il y avait surtout les cercles d'étude. Sans doute, ceux-ci avaient-ils parfois des difficultés à trouver des sujets intéressants, d'autant plus que l'A.C.J.B., vaste superstructure recouvrant l'ensemble des organisations de jeunesse catholique, entendait laisser une large initiative aux divers groupes, se bornant, par l'Effort, à attirer l'attention sur certains thèmes et à donner une orientation d'ensemble. Dans ces conditions, le travail effectif réalisé dans les cercles variait notablement d'après la qualité des animateurs locaux et, dans bien des cas, il demeura assez superficiel<sup>22</sup>. Mais il serait injuste de généraliser. Certains cercles d'étude réalisèrent une véritable formation doctrinale, spirituelle et apostolique de leurs membres, et, par les « jeunes hommes d'œuvre » qu'ils contribuèrent de la sorte à former, l'A.C.J.B. a influencé pour une part notable, de manière indirecte, la majeure partie des mouvements de jeunesse catholique d'expression française en Belgique. Elle contribua notamment à les engager à donner la primauté à l'action religieuse sur l'action politique et à les sensibiliser aux dangers des collusions politico-religieuses, si fréquentes en Belgique par suite de l'existence d'un parti catholique solidement organisé et ouvertement soutenu par l'épiscopat. Et aussi à les ouvrir davantage aux exigences de la doctrine sociale chrétienne, tout en prenant d'ailleurs ses distances à l'égard de la Ligue des travailleurs chrétiens et en insistant avec trop de complaisance sur les réalisations du corporatisme fasciste italien, qui séduisit longtemps Mgr Picard.

Grace aux congrès de Gembloux et de Charleroi, l'A.C.J.B. s'était affirmée dans le pays. On voulut lui donner un pendant

22. Il y a incontestablement du vrai dans le jugement désabusé — qui s'inscrit d'ailleurs dans un contexte général fort tendancieux — d'un ancien militant, Raymond De Becker: « J'étais bien séduit par le brillant des manifestations de l'A.C.J.B. où triomphait Mgr Picard. J'avais cependant été déçu par la réunion des cercles où s'accomplissait le travail régulier. Les jeunes gens de tous âges et de toutes conditions s'y mêlaient; des causeries fastidieuses y étaient présentées; aucun problème n'y était serré de près. Je me demandais parfois si les grandes manifestations de masse qui nous exaltaient si fort ne recouvraient pas un vide profond et si le bruit qui accompagnait l'action catholique ne correspondait pas à un bluff à l'américaine » (*Le livre des vivants et des morts*, Bruxelles, 1942, p. 66).

du côté féminin<sup>23</sup>. Depuis la fin de la guerre, on se rendait compte au sein de la Fédération des femmes catholiques belges, de la nécessité d'organiser la jeunesse catholique, et des essais de groupements locaux avaient été tentés dès 1922, à Liège et à Gand notamment, en s'inspirant des réalisations de la Jeunesse féminine catholique italienne, qui fut fondée en 1918, et de la méthodologie des cercles d'étude pour jeunes filles proposées lors des premières journées des jeunes de la Ligue patriotique des Françaises, et aussi des appels de l'apôtre gantois de la catéchisation des jeunes enfants et de la croisade eucharistique, le saint abbé Poppe, à la collaboration d'une élite féminine qu'il importait de former doctrinalement et spirituellement. En 1924, à la veille du congrès de l'A.C.J.B. de Charleroi, le moment parut venu de regrouper ces initiatives locales et de mettre au point une section de jeunesse autonome. Au terme de journées d'étude patronées par le cardinal Mercier, qui se tinrent du 19 au 21 juillet, la décision fut prise de constituer l'A.C.J.B.F., c'est-à-dire l'Association catholique de la jeunesse belge féminine, qui demeurerait en étroite liaison avec son aînée, la Fédération des femmes catholiques, mais aurait désormais sa vie propre, ses méthodes et les rouages nécessaires à son but spécial. Dans la mise sur pied et dans la consolidation de l'A.C.J.B.F., un rôle de premier plan revint à Melle Christine de Hemptinne, qui devait être pendant de longues années la cheville ouvrière du mouvement. A la différence de l'A.C.J.B., ce nouveau mouvement de jeunesse, qui s'organisa au cours de l'année 1925, couvrit l'ensemble de la Belgique, y compris la partie flamande, et 9 conseils diocésains furent constitués, chapeautés par le Conseil général. Les différents périodiques du mouvement paraissaient parallèlement en français et en flamand<sup>24</sup> et les membres étaient à peu près aussi nombreux dans chacune des deux parties du pays<sup>25</sup>. D'autre part, jusqu'en 1930, exception faite des jeune ouvrières, l'A.C.J.

23. Voir Chr. DE HEMPTINNE, *L'A.C.J.B.F., histoire, but, rôle, réalisations, méthode, organisation*, Bruxelles 1929.

24. Les revues « Idéal et action » et « Licht en leven », les journaux « En avant » et « Nieuwe tijden », le « Bulletin des dirigeants » et le « Bestuurbblad ».

25. En 1929, à la veille de la réorganisation en mouvements spécialisés, on en comptera 26.000, regroupés en 1.100 centres paroissiaux et 450 cercles d'étude.

B.F. groupa en un mouvement unitaire l'ensemble des jeunes filles catholiques, sans distinction de milieu social.

Dans la branche masculine par contre avait prévalu de plus en plus à partir de 1925 le principe de la réorganisation de la jeunesse catholique en une série de mouvements spécialisés en fonction de l'appartenance sociale des membres. Cet évolution qui devait donner aux mouvements de jeunesse catholique belges leur caractère spécifique, imité par la suite en de nombreux pays, fut due essentiellement à la fondation et au développement rapide de la J.O.C. Il est nécessaire, pour comprendre exactement cette évolution, de revenir quelque peu en arrière<sup>26</sup>

### 3. *La fondation de la J.O.C.*

A propos des débuts de la J.O.C., celui qui deviendra le cardinal Cardijn écrivait à juste titre: « Il est plus facile de découvrir la source des grands fleuves que de remonter à l'origine des mouvements sociaux. Trop de causes ont d'ordinaire préparé et même déterminé leur naissance. On est toujours injuste quand on les attribue à un homme »<sup>27</sup>. Deux hommes ont toutefois joué aux origines de la J.O.C. un rôle déterminant: le prêtre Joseph Cardijn<sup>28</sup> et le laïc Fernand Tonnet<sup>29</sup>.

Lorsqu'il avait été, en 1912, nommé vicaire dans la paroisse industrielle de Laeken, dans la banlieue de Bruxelles, l'abbé Cardijn avait immédiatement organisé pour les jeunes filles des cercles d'étude qui étaient aussi des cercles de préparation où les membres mettaient leurs observations et leurs réflexions en commun. Apprenties, employées, institutrices, res-

26. Pour ce qui suit, je m'inspire de très près du mémoire de licence (dactylographié) de M. WALCKIERS, *Contribution à l'histoire des débuts de la J.O.C.* (Louvain 1968), dont les conclusions sont résumées (et parfois nuancées) dans l'introduction de son volume *Sources inédites relatives aux débuts de la J.O.C., 1919-1925* (Cahiers du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, 61), Louvain-Paris 1970.

27. *Manuel de la J.O.C.*, 2e éd., Bruxelles 1930, p. 25.

28. Sur Joseph Cardijn (1882-1967), voir M. FIEVEZ et J. MEERT, *Cardijn*, Bruxelles 1969. Voir aussi *Un message libérateur. Hommage à Cardijn*, Bruxelles 1963.

29. Sur Fernand Tonnet (1894-1945), voir M. FIEVEZ, *La vie de Fernand Tonnet, premier jociste*, Bruxelles-Paris 1947, et H. TONNET, *Fernand Tonnet, président fondateur de la J.O.C.*, Bruxelles 1957.

ponsables du patronage des filles étaient regroupées séparément, afin de serrer de plus près les problèmes propres à leur milieu de vie. Bientôt un jeune employé, Fernand Tonnet, au nom des aînés, déjà au travail, du patronage des garçons, vint demander au jeune vicaire d'organiser pour eux aussi un cercle d'étude analogue, où il s'agissait non plus, comme dans les œuvres anciennes, de faire quelque chose « pour » la jeunesse, mais de faire appel à l'engagement personnel et à la responsabilité des jeunes eux-mêmes. Au retour de la guerre, durant laquelle il avait eu l'occasion de prendre contact à Rouen avec Edouard Montier, un ancien du *Sillon* dont les idées pédagogiques avaient influencé Cardijn, Tonnet fonda un groupe de « Jeunesse syndicaliste », avec l'aide de quelques anciens compagnons de Laeken et l'appui de l'abbé Cardijn, qui était depuis 1915 le directeur des œuvres sociales chrétiennes de l'arrondissement de Bruxelles. Un an après sa fondation (novembre 1919), le mouvement comptait environ 200 membres dans l'agglomération bruxelloise, répartis en 12 sections locales, et lança un bulletin mensuel témoignant de sa jeune vitalité. Bien qu'affilié à la Fédération bruxelloise des syndicats chrétiens, il avait cependant une physionomie très originale: regroupant de jeunes salariés quelle que fût leur profession, depuis l'âge de 14 ans jusqu'à la fin du service militaire, il s'assignait un rôle non seulement social mais également culturel, moral et religieux, grâce notamment à la réunion hebdomadaire du cercle d'étude central, aux recollections trimestrielles et la retraite fermée annuelle. Ce fut une des initiatives géniales de Cardijn de donner à cet approfondissement religieux une orientation en rupture avec la spiritualité courante à l'époque, en cherchant à incarner l'évangile, les sacrements et la prière au cœur même de la vie et de l'apostolat des jeunes travailleurs dans les usines et les bureaux.

D'autres prêtres responsables d'œuvres sociales avaient également, en quelques endroits du pays flamand, tenté depuis quelques années, à partir des patronages, de trouver une formule plus adaptée aux besoins de la jeunesse ouvrière. A Anvers notamment, l'abbé Bloquaux<sup>30</sup>, chargé des œuvres de jeu-

30. Sur l'activité de l'abbé Bloquaux (1889-1967), et son rôle aux origines de la branche flamande de la J.O.C. (De Katholieke Arbeidersjeugd), voir A. DENDOOVEN, *Ontstaan, structuur en werking van de Vlaamse K.A.J.*, Anvers-Louvain 1967, Ière partie, en particulier pp. 61-69 et pp. 95-128.

nesse, s'inspirant d'une organisation catholique qu'il avait connue dans le Limbourg hollandais pendant la guerre, fonda en mai 1920 un groupement intitulé *De Jonge Werkman*, qui poursuivait des buts analogues à ceux de l'organisation bruxelloise de Cardijn avec laquelle il était d'ailleurs en contact. Toutefois, comme le groupement anversois ne conservait les jeunes travailleurs que jusqu'à l'âge de 18 ans (après quoi ils passaient au syndicat chrétien normal), ses membres, moins mûrs, ne purent lui donner le même dynamisme et la même efficacité que la Jeunesse syndicaliste de Bruxelles.

Le problème des relations de cette dernière avec l'A.C.J.B. n'allait pas tarder à se poser. Des divergences sérieuses d'optique séparaient les deux mouvements. La Jeunesse syndicaliste avait comme objectif de se constituer en Fédération nationale des jeunes travailleurs agrégée à la Ligue des travailleurs chrétiens; l'A.C.J.B., au contraire, visait à regrouper toutes les organisations de jeunesse catholique dans une perspective strictement religieuse, dégagée de préoccupations temporelles et en rejetant toute limitation à une catégorie sociale déterminée. Bien que les contacts aient été rares et plutôt froids, il y eut cependant une délégation — à vrai dire plutôt symbolique — de la Jeunesse syndicaliste au congrès de Gembloux de l'A.C.J.B. en septembre 1922, et Fernand Tonnet fut délégué au bureau de la section ouvrière du congrès. Il fut entendu que la Jeunesse syndicaliste adhérerait à l'A.C.J.B., tout en sauvegardant son appartenance au mouvement ouvrier chrétien, mais comme les cadres de l'A.C.J.B., qui avait pris son développement en Wallonie, restèrent inexistant à Bruxelles jusqu'en 1924, le problème de l'adhésion ne se posa pas concrètement dans l'immédiat.

Par contre, le groupe anversois de l'abbé Bloquaux, qui commençait alors à avoir des imitateurs à Louvain et à Malines, fut quelques semaines plus tard violemment attaqué par l'abbé Belmont, inspecteur des patronages de la province d'Anvers, qui l'accusait de mettre en danger le réseau très prospère des patronages du diocèse. Le cardinal Mercier, fort attaché à ceux-ci s'alarma et fit admettre par les autres évêques de Belgique le principe de ne pas autoriser l'enrôlement des jeunes membres salariés des patronages dans des groupements « pré-syndicaux ». Cette prise de position n'empêchait pas la Jeunesse syndicaliste

ou De Jonge Werkman de recruter des jeunes travailleurs qui n'appartenaient pas à d'autres œuvres de jeunesse, mais l'extension du mouvement n'en fut pas moins freinée. L'année suivante, en mai 1923, elle subit un autre coup dur, cette fois du côté des syndicats chrétiens, qui, malgré la recommandation favorable de la Ligue des travailleurs chrétiens, s'opposèrent à la constitution d'une fédération syndicale propre aux jeunes travailleurs telle que l'avaient envisagée les abbés Cardijn et Bloquaux. Les centrales professionnelles entendaient réserver à leurs sections locales le droit exclusif de recruter les jeunes travailleurs et de veiller à leur éducation syndicale, et la Confédération des syndicats chrétiens refusa dès lors tout subside aux organisations de jeunesse indépendantes.

Les groupes de Jeunesse syndicaliste se trouvaient ainsi pris entre deux feux: les mouvements de jeunesse catholique existants s'opposaient à l'autonomie des jeunes travailleurs, et le Mouvement ouvrier chrétien refusait l'autonomie des jeunes, les adultes voulant garder tout en mains. Mais ces coups de frein ne découragèrent pas les initiateurs. L'abbé Bloquaux, qui accentua dès lors l'orientation culturelle de son mouvement, publiant régulièrement dans son bulletin des articles incitant à adhérer au mouvement flamand, prit même l'initiative de suggérer la constitution d'un secrétariat général pour l'ensemble des œuvres de jeunesse catholique flamande. En effet, il n'existait à cette époque dans le nord du pays rien d'analogue à ce qu'était l'A.C.J.B. pour les francophones et, dans l'état de tension linguistique qu'avaient provoqué les tergiversations parlementaires à propos de la flamandisation de l'université de Gand, les dirigeants de groupements de jeunesse catholique flamande ressentait péniblement cette absence. Il peut paraître à première vue étonnant que l'initiative d'une unification des œuvres de jeunes soit venue en Flandre d'une organisation de jeunesse syndicale, ce qui eût paru paradoxal du côté francophone, mais à cette époque bon nombre des étudiants en Flandre étaient soit d'expression française soit engagés dans des mouvements à caractère nettement nationaliste, fort mal vus par les autorités ecclésiastiques, et la faible représentation des jeunes intellectuels dans les œuvres religieuses flamandes devait tout naturellement donner un caractère plus populaire à l'effort d'unification. La

suggestion de l'abbé Bloquaux, bien qu'elle eût rencontré un écho favorable, n'aboutit d'ailleurs pas et il faudra attendre jusqu'en 1928 avant que n'apparaisse en Flandre un pendant de l'A.C.J.B. francophone.

Quant à la Jeunesse syndicale de l'abbé Cardijn, elle entreprit, au lendemain du désaveu des syndicats chrétiens, de s'étendre de Bruxelles vers la Wallonie, mais en modifiant quelque peu sa présentation extérieure. Le journal d'abord, puis le mouvement lui-même, s'appelèrent à partir de 1924 *La Jeunesse ouvrière*, ce qui avait le double avantage de souligner que les visées éducatives dépassaient nettement les perspectives strictement syndicalistes, et d'atténuer les appréhensions que suscitait l'étiquette syndicale dans les milieux ecclésiastiques, très sensibles à tout ce qui évoquait la « lutte des classes ». C'est dans le diocèse de Tournai que la campagne de propagande fut déclenchée, en mai 1924, avec l'appui du directeur diocésain des œuvres sociales, le chanoine Douterlungne, qui publia dans la revue diocésaine un long article préconisant d'adapter l'action catholique aux situations sociales différentes des jeunes gens. Deux mois plus tard, au cours d'une réunion à Bruxelles autour de l'abbé Cardijn, une cinquantaine de prêtres venus des différents arrondissements wallons adoptèrent, en présence de l'abbé Picard et en prévision du prochain congrès de l'A.C.J.B. qui devait se tenir en septembre à Charleroi, le programme et les statuts de la J.O.C. — telle était sa dénomination définitive. L'A.C.J.B., qui s'était bornée jusque là à encourager la constitution de groupes paroissiaux de jeunes travailleurs, sans admettre une fédération nationale, se trouvait placée devant le fait accompli.

Dès ce moment, la J.O.C. prit en Wallonie un départ foudroyant. L'abbé Cardijn, très efficacement secondé par le trio des « fondateurs », Fernand Tonnet, Paul Garcet et Jacques Meert, organisa avec la collaboration du clergé local, encouragé par la plupart des directeurs d'œuvres sociales, une série de journées d'étude régionales, dans les arrondissements industriels wallons, et l'on fut en mesure de fonder très vite une dizaine de fédérations régionales de la J.O.C., dont les sections locales se multiplièrent au cours des mois suivants. Le résultat de cette action intensive fut qu'un bon millier de jeunes travailleurs participèrent au congrès de Charleroi de 1924, qui révéla au pays le dynamisme conquérant du mouvement naissant et les principes

*duciens*

très-neufs qui étaient à la base de son action: regroupement des jeunes d'après leur appartenance sociale, en vue d'une action apostolique dans leur milieu de vie; en confiant aux jeunes eux-mêmes de larges responsabilités; et en visant à assurer leur formation intégrale, c'est-à-dire pas uniquement au plan strictement religieux, comme le voulait l'A.C.J.B., mais également dans le domaine de leurs préoccupations temporelles. Ce dernier point avait provoqué à la veille du congrès de Charleroi des discussions assez vives entre les abbés Picard et Cardijn. Le premier excluait de l'action catholique toutes les œuvres dont l'activité n'était pas principalement religieuse; il frappait ainsi d'ostracisme la plupart des œuvres sociales chrétiennes, la Ligue des travailleurs chrétiens elle-même ainsi que la J.O.C., dont le rôle était en grande partie de défendre les intérêts matériels des jeunes travailleurs. Cardijn, au contraire, estimait que ce serait « une erreur mortelle » que de scinder les buts professionnels et religieux des organismes de jeunesse ouvrière. C'étaient, en effet, les conditions matérielles de la vie des jeunes travailleurs qui rendaient inéluctable leur dégradation morale et religieuse, et une action catholique ne pouvait être effective dans ces milieux sans s'intéresser à la personnalité complète des jeunes travailleurs. Cardijn était convaincu dès le début — et il devait le rester jusqu'à la fin de sa vie — du caractère factice, tout au moins en milieu ouvrier, d'un mouvement de jeunesse qui prétendrait se cantonner au plan strictement religieux. Mais en même temps, étant donné le caractère profondément apostolique du programme de la J.O.C., il n'entendait pas voir celle-ci exclue de l'action catholique. Il eut du reste à cœur, aiguillonné par les reproches d'« ouvriérisme » et de « classisme » qui lui étaient adressés du côté de l'A.C.J.B., de développer au cours de l'année 1924 le côté religieux de la méthode et de l'action de la J.O.C.

Les divergences de vue entre les deux aumôniers demeurèrent entières, mais à Charleroi le nombre et l'enthousiasme des jeunes travailleurs réunis à la section de Jeunesse ouvrière furent telles que la J.O.C. s'imposa d'emblée comme partie intégrante de l'A.C.J.B.

Un mois plus tard, le troisième congrès de la Ligue des travailleurs chrétiens, réuni à Bruxelles, reconnut la J.O.C. comme Fédération nationale des jeunes travailleurs chrétiens, affiliée à la Ligue.

A l'automne de 1924, la J.O.C. était donc lancée: elle avait recueilli l'adhésion de la jeunesse ouvrière venue de tous les coins de la Wallonie, elle avait obtenu l'appui du Mouvement ouvrier chrétien et, encore qu'avec réticence, elle avait été acceptée par l'A.C.J.B. Il restait toutefois à préciser sa place exacte dans celle-ci. Au terme de longues et difficiles tractations, un accord fut conclu en décembre 1924: la J.O.C. s'affiliait à l'A.C.J.B. à tous les niveaux — paroissial, régional, diocésain et national — et souscrivait à ses statuts en affirmant son indépendance à l'égard de tout parti politique; par ailleurs l'A.C.J.B. reconnaissait l'autonomie de la J.O.C. en tant que fédération spéciale et acceptait son appartenance à la Ligue des travailleurs chrétiens. Au cours des mois suivants, de nouvelles discussions surgirent à propos de la carte de membre et de l'insigne de la J.O.C. (l'écusson du blé qui lève, que seuls la couleur rouge et le sigle J.O.C. différencient de celui de l'A.C.J.B.). A vrai dire, ces palabres, qui agitaient vivement les dirigeants de l'A.C.J.B., n'avaient guère de prolongement au niveau local, mais elles manifestaient la tension persistante qui continuait à opposer sur les principes les ecclésiastiques — de plus en plus nombreux — ralliés à la formule de la J.O.C. et les dirigeants de l'A.C.J.B. Le chanoine Brohée en particulier, qui continuait à suivre de très près le développement de celle-ci et jouissait de la pleine confiance du cardinal Mercier, estimait que les activités et les préoccupations matérielles de la J.O.C. prendraient le pas sur son rôle religieux et provoqueraient au sein de l'A.C.J.B. une force centrifuge irrésistible; il redoutait surtout que les liens de la J.O.C. avec la Ligue des travailleurs chrétiens — dont le rôle politique pouvait difficilement être nié — introduisent la lutte des classes au sein de l'action catholique elle-même. A quelques nuances près, — il était de tempérament plus conciliant<sup>31</sup> — l'abbé Picard, qui se considérait volontiers comme l'exégète

31. Dans une lettre au cardinal Mercier du 27 septembre 1924, le chanoine Brohée écrivait: « Ce qui arrive souvent, c'est que, après un exposé fait par un contradicteur, exposé assez nettement divergent de sa pensée, Mgr Picard, négligeant les détails, marque son accord d'une manière trop générale, en disant par exemple: je suis entièrement d'accord avec X ou Y; alors beaucoup de gens ne voient plus clair. C'est ce qui s'est passé à Fayt, et aussi à Charleroi. Et c'est ce qui fait que MM. Douterlungne, Cardijn, etc., ont l'impression d'être en plus grand accord avec M. Picard qu'avec moi. Mais au fond, il n'en est rien ».

officiel en Belgique de l'enseignement de Pie XI en matière d'action catholique, était du même avis.

Vivement préoccupé par les dangers que croyait discerner le chanoine Brohée, le cardinal Mercier provoqua à la fin de 1924 une confrontation entre Picard et Cardijn, en présence des chanoines Brohée — qui appuyait le reproche adressé par le premier au second d'« écarteler le Corps mystique du Christ » — et Douterlungne — qui considérait au contraire comme d'action catholique toute œuvre inspirée par les principes chrétiens, même si son objet était d'ordre purement profane —, de l'abbé Cocheteux — aumônier général de la Fédération des femmes catholiques belges, qui s'inquiétait de voir les jeunes ouvrières s'organiser bientôt à leur tour de manière autonome —, du P. Rutten — éminence grise de tout le Mouvement ouvrier chrétien, favorable à Cardijn — et du sage vicaire général Mgr Van Roey. Mais la confrontation resta sans conclusion: le cardinal se refusait d'une part à admettre une division de l'action catholique, mais il devait bien d'autre part reconnaître la réalité des faits invoqués par Cardijn pour justifier la création de la J.O.C. à côté des équipes paroissiales d'action catholique. C'est peu après cette rencontre infructueuse que fut décidé le voyage de l'abbé Cardijn à Rome, dont les circonstances demeurent encore obscures. Selon M. Walckiers,

si le cardinal Mercier n'en a pas eu l'initiative, il est bien probable cependant qu'il s'y soit montré favorable; quoique l'attitude du nonce apostolique à Bruxelles, Mgr Micara, ne nous soit pas connue, nous imaginons mal l'abbé Cardijn entreprendre le voyage de Rome et obtenir de Pie XI une audience privée sans l'agrément du cardinal Mercier. D'ailleurs, la neutralité que celui-ci avait manifestée jusqu'alors, malgré de multiples et pressantes sollicitations, n'était-elle pas favorable à l'abbé Cardijn? Depuis sa nomination de directeur des œuvres sociales de Bruxelles, l'abbé Cardijn n'avait cessé de bénéficier de la confiance du cardinal et ce malgré les événements sociaux et politiques. En 1925, vu la situation religieuse des masses ouvrières et la pression du socialisme anticlérical, nous pouvons croire qu'il doutait moins de l'opportunité de la jeunesse ouvrière chrétienne que de son appartenance à l'action catholique telle qu'on la définissait à l'époque. Sans doute faut-il voir là l'objet du voyage de l'abbé Cardijn à Rome: suite aux démarches et aux déclarations de l'abbé Picard et du chanoine Brohée, le cardinal Mercier aurait voulu s'assurer à bonne source de la

compatibilité de l'organisation de la J.O.C. avec le statut d'action catholique tel qu'il était recommandé par l'enseignement pontifical. Il portait ainsi la délicate question à Rome pour mettre un terme aux dissensions belges et éviter ainsi des mésaventures pareilles à celle du *Sillon*, dont la condamnation en 1910 était encore bien présente à la mémoire des catholiques français et belges.

Le voyage à Rome eut lieu dans le courant de mars et Pie XI accueillit Cardijn avec grande bienveillance et lui déclara notamment:

J'ai des bénédictions spéciales pour ceux qui s'occupent des organisations ouvrières. Quand j'étais jeune, je me suis moi-même occupé de ces oeuvres qui sont plus nécessaires que jamais. Dites bien à vos membres combien le pape aime la classe ouvrière. Quant aux organisations de jeunesse, je les aime, je les approuve, je les encourage d'une façon toute particulière... Oui, il faut les organiser, les organiser en grand nombre, pour les préserver des dangers auxquels ils sont exposés... et pour que vos groupements deviennent puissants, vous devez avoir l'ambition d'organiser non seulement une élite, mais la masse de la classe ouvrière<sup>32</sup>.

C'était certes un encouragement, mais ces propos ne tranchaient pas clairement le différend soulevé par les dirigeants de l'A.C.J.B. Toutefois, aux yeux de l'opinion, le fait de l'audience privée accordée à Cardijn par le pape comptait plus que le détail de l'entretien et le voyage à Rome eut donc comme conséquence de mettre un terme au conflit latent. Les dirigeants de la J.O.C. purent dès lors se consacrer entièrement à l'organisation de leur premier congrès national, qui se tint le 19

32. D'après le compte rendu de l'audience publiée par Cardijn lui-même à son retour dans le numéro du 5 avril 1925 de *Jeunesse ouvrière* (pp. 77-78). Il importe de noter que d'après une brochure très répandue mais assez romancée, publiée sans que le chanoine Cardijn l'ait contrôlée (*Cardijn, père de la J.O.C. mondiale*, Montréal 1947, p. 17), le pape aurait accordé à la J.O.C. au cours de cette audience une approbation beaucoup plus nette: « Enfin quelqu'un qui vient me parler de la masse. On vient toujours me parler d'une élite, mais c'est une élite dans la masse, du levain dans la pâte qu'il faut... Non seulement je bénis votre mouvement, mais je le fais mien ». Ce texte a été repris par M. DE LA BÉDOYÈRE, *The Cardijn story*, Londres 1958, p. 67, et par DANIEL-ROPS, *Un combat pour Dieu, 1870-1939*, Paris 1966, pp. 466. Selon M. Walckiers, « sans doute ces paroles ne furent pas inventées de toutes pièces, mais il est très probable qu'elles doivent être attribuées à une des audiences postérieures de l'abbé Cardijn à Rome, lorsque la J.O.C. s'était déjà effectivement constituée en Fédération nationale ».

avril 1925 au siège des œuvres sociales chrétiennes de Bruxelles.

Les 400 participants y approuvèrent les statuts de la J.O.C., son acte d'affiliation à l'A.C.J.B., le programme général du mouvement ainsi que le rapport moral présenté par Jacques Meert. La J.O.C., comptait, selon ce rapport environ 6.000 adhérents, groupés en 192 sections locales et 13 fédérations régionales, couvrant l'ensemble du Sillon industriel wallon de Mons à Liège. Quelques jours plus tard fut constitué le premier comité national, présidé par Fernand Tonnet, et l'abbé Cardijn fut nommé par l'épiscopat belge aumônier général de la J.O.C.

Dès la fin de 1925, la J.O.C. disposait donc d'importants effectifs et de structures solides, de méthodes bien au point et d'un programme précis, qui remontait aux premières intuitions du jeune vicaire Cardijn, mûries au cours de 10 années d'observation, d'action et de réflexion: promotion de la jeunesse ouvrière grâce à une formation et à une action catholique adaptées au milieu social des jeunes travailleurs, chargés eux-mêmes de la responsabilité de leur mouvement. Le départ en flèche de la J.O.C. allait se trouver encore accentué par la constitution, à peu près au même moment, de la branche flamande et de la branche féminine du mouvement.

Dès le printemps de 1924, l'abbé Bloquaux avait entrepris de regrouper autour du Jonge Werkman d'Anvers les groupements analogues de jeunes ouvriers en pays flamand. Avant même la réunion de juillet à Bruxelles où furent adoptés les statuts de la J.O.C. wallonne, il avait au mois d'avril élaboré de son côté un projet de statuts d'une organisation nationale des jeunes travailleurs chrétiens, divisée en deux sections, l'une francophone et l'autre flamande. Puis, au mois d'août, alors que la J.O.C. de Cardijn commençait à rayonner de Bruxelles vers la Wallonie, l'abbé Bloquaux mettait au point l'organisation pour l'ensemble du pays flamand, de la Kristelijke Arbeidersjeugd et quelques jeunes travailleurs flamands d'Anvers, de Louvain et de Bruxelles (ces derniers, membres jusqu'alors de la Jeunesse syndicaliste) constituaient la direction provisoire du nouveau mouvement. On avait espéré que les nombreuses œuvres existant çà et là dans le Nord du pays pour les jeunes travailleurs sur le plan paroissial s'affilieraient rapidement à ce nouveau mouvement, mais il n'en fut rien. Il est plus souvent

lancée et, sous une forme quelque peu différente, elle se réaliserait quelques années plus tard grâce au dynamisme d'une jeune prêtre du diocèse de Tournai, disciple du cardinal Mercier, l'abbé Abel Brohée<sup>10</sup>.

Ce dernier fut chargé en 1909 du secrétariat des œuvres apologetiques et il s'orienta aussitôt vers une conception de l'apostolat moins défensive, plus positive et plus rayonnante, plus préoccupée de formation religieuse et d'approfondissement de la vie chrétienne. S'inspirant de ce qu'il avait vu en Allemagne et surtout en France, il s'appuya principalement, pour réaliser ce but, sur les « cercles d'étude ». Un certain nombre de ces cercles, à but essentiellement apologetique, existaient déjà de façon sporadique, mais il entendait les promouvoir systématiquement en les coordonnant grâce à une organisation centrale, et surtout en faire non seulement des organismes de formation de militants au service du parti catholique, mais des foyers d'éducation spirituelle et de vie intérieure, conformément à la devise de l'A.C.J.F.: « Étude, piété, action ». Au départ, les cercles d'étude n'étaient pas une association de jeunesse et faisaient appel à tous les laïcs de bonne volonté, quel que fût leur âge. Toutefois, il y avait quelque chose de si nouveau pour les Belges dans la conception que l'abbé Brohée s'en faisait, et notamment dans son idée de dissocier nettement l'action religieuse des laïcs de l'action politique, que les générations déjà engagées dans la vie avaient du mal à s'adapter à ce point de vue et, très vite, le Secrétariat des œuvres apologetiques se tourna principalement vers la jeunesse, d'autant plus que son siège avait été établi à Louvain, point de ralliement des jeunes intellectuels catholiques. Ce furent presque exclusivement des jeunes qui participèrent aux congrès des cercles d'étude organisés en 1911 et en 1913 en vue de leur donner une unité plus organique. Le nouvel organe des cercles, *L'Effort*, dont le premier numéro sortit le 12 octobre 1913, était de fait, sinon officiellement, un hebdomadaire de jeunesse.

Parallèlement aux cercles d'étude, qui s'adressaient à une élite, l'abbé Brohée avait lancé dès 1910 un mouvement de masse, les Estudiantines de vacances. Ici aussi, le formule, qui visait à regrouper collégiens et étudiants durant leurs mois de loisirs

10. Sur le rôle de celui-ci (1880-1947), voir L. PICARD, *Un pionnier, le chanoine Brohée*, Bruxelles 1950, chapitre 3: « Initiateur de l'Action catholique ».

pour les maintenir dans une atmosphère chrétienne, existait déjà avant lui. On en signale déjà en 1883 à Anvers, en 1885 à Lessines, dans le Hainaut, en 1897 à Liège, en 1903 à Bruxelles, et elles se réunissaient de temps à autre en congrès. Mais leur but était jusqu'alors uniquement de préserver les jeunes collégiens des « dangers du monde », sans leur donner aucune responsabilité. Au contraire, le mensuel lancé par l'abbé Brohée à leur intention en avril 1910, *Le Blé qui lève*, qui tira bientôt à 5.00 exemplaires, visait, en même temps qu'à constituer un lieu permanent entre les associations existantes, à éveiller ces jeunes à l'idée d'une nouvelle croisade destinée à reconquérir au Christ la Wallonie en voie de déchristianisation. Pour renforcer cet idéal et leur faire prendre mieux conscience de leur mission apostolique commune au delà des activités routinières des vacances, M. Brohée profita d'un congrès, qu'il organisa avec le concours de quelques étudiants de Louvain. L'un d'eux, Giovanni Hoyois, qui devait devenir plus tard le second président de l'A.C.J.B., a évoqué de manière saisissante<sup>11</sup> cette étape décisive dans l'histoire de la jeunesse catholique belge. On était à la veille d'élections où le sort du parti catholique était en jeu. Mais l'abbé Brohée voyait beaucoup plus loin :

Il s'agissait de bien plus que d'assurer au gouvernement une majorité. Ce qu'il fallait, c'était briser le préjugé irreligieux dans les masses, c'était leur rendre le respect du prêtre. Et comme l'abbé Brohée se sentait compris, il alla plus loin: il demanda à ses jeunes amis s'il pouvait compter sur eux. Il leur parut que la réponse allait de soi. Et c'est alors que dans le modeste parloir d'entrée du séminaire Léon XIII, aux murs blancs d'où se détachait comme en une chapelle un grand crucifix, l'abbé Brohée leur développa son plan. Un vaste mouvement de jeunesse devait se créer pour le renouvellement spirituel des jeunes, d'abord: pour l'expansion de leurs énergies, ensuite, dans l'action religieuse. Il leur affrait d'en être les premiers artisans. Aucun de ces jeunes ne devait, à la vérité, être laborieusement amené à ces idées. Le projet leur parut bien audacieux, mais il était plus magnifique encore. Ils promirent tout, quand ils surent qu'il s'agissait, pour lors, d'organiser en vue des vacances un congrès d'essai, en s'adressant surtout aux collégiens et aux Estudiantines. Ils venaient de vivre, sans le savoir, une grande heure de leur vie. Dès ce moment, en effet, l'A.C.J.B.

11. Dans *Un siècle de l'Eglise catholique en Belgique*, t. II, pp. 223-224.

facile de créer du neuf — comme c'était le cas en Wallonie, où presque tout était à faire — que de rallier des organisations déjà constituées, et en outre en Flandre, où la déchristianisation était moins avancée qu'en Wallonie, le clergé ne voyait pas aussi clairement la nécessité d'un mouvement spécialement consacré aux problèmes propres des jeunes travailleurs de l'industrie. Ce n'est que vers la fin de 1925 que la K.A.J., dont le centre de gravité resta longtemps à Anvers, commença à rayonner en dehors du diocèse de Malines, à un moment, où, malgré quelques réticences initiales (motivées notamment par l'adoption de l'insigne, qui s'inspirait de très près de celui de l'A.C.J.B. wallonne), elle avait été placée par les évêques belges sous la direction de Cardijn, désigné par l'épiscopat comme aumônier général des deux branches du mouvement. En septembre 1926 put se tenir le premier congrès national de la K.A.J., à Gand, qui réunit plus de 2.000 participants.

Depuis l'année précédente, la branche féminine du mouvement jociste était également officiellement organisée<sup>33</sup>. On se souviendra que les premiers efforts du vicaire Cardijn à Laeken avaient eu pour objet les jeunes travailleuses, mais dans les années qui suivirent immédiatement la guerre, il avait été surtout absorbé par le lancement du mouvement destiné aux garçons tandis que les œuvres de jeunesse féminine — patronages de jeunes filles ou groupements d'orientation plus novatrice, s'inspirant de ce que Cardijn avait réalisé à Laeken — se développaient au sein de la Fédération des femmes catholiques belges, où elles demeuraient sous le contrôle beaucoup plus strict des adultes. Peu à peu cependant la Fédération fut amenée, bien qu'avec certaines réticences, à reconnaître la double spécificité des mouvements de jeunesse d'une part (développement progressif de ce qui allait devenir l'A.C.J.F.) et des problèmes du monde ouvrier d'autre part. Dès 1922, Victoire Cappe, l'une des pionnières des Œuvres sociales féminines, préconisait la création de groupes locaux de jeunes ouvrières catholiques, étant entendu qu'au plan régional et national (la Fédération était un organisme bilingue, s'étendant à

33. Voir E. THAYER EATON, *The Belgian Leagues of christian working-class women*, Washington 1964, pp. 222-232 et surtout le mémoire de licence (inédit) de B. JORET, *Les origines de la J.O.C.F. (1912-1925)*, Louvain 1970.

l'ensemble du pays), ces groupes ne s'uniraient pas en une fédération indépendante mais demeureraient intégrés dans la Fédération des femmes catholiques. Pour encourager le développement de ces groupes, le secrétariat général décida de fonder un mensuel propre à la Jeunesse ouvrière féminine: *Joie et travail* en français, *Lente leven* en flamand. En mai 1924, au moment où la J.O.C. masculine commençait à prendre son essor en Wallonie, des tractations eurent lieu entre l'abbé Cardijn et les principaux responsables des Œuvres sociales féminines en vue de la constitution d'une fédération spéciale pour les jeunes travailleuses. On tomba d'accord sur une formule provisoire, qui maintenait encore un lien assez étroit entre le mouvement de jeunesse et la Ligue des femmes chrétiennes, en prévoyant notamment que la majorité des membres du comité directeur seraient des adultes et non pas des jeunes filles. En outre, on hésitait encore à introduire dans le titre du nouveau mouvement le terme « ouvrières » et on se rallia à celui plus neutre de « Joie et travail ». Mais l'année suivante, en février-mars 1925, le pas décisif fut franchi. L'abbé Cardijn, qui avait dès lors le vent en poupe, provoqua la réunion des sections de jeunes travailleuses en une fédération — bilingue — dénommée « Jeunesse ouvrière chrétienne féminine », exact pendant de la J.O.C., dont les responsabilités seraient pour l'essentiel aux mains des jeunes elles-mêmes et qui serait pratiquement indépendante du mouvement d'adultes correspondant, tout en s'intégrant au même titre que celui-ci dans l'ensemble du Mouvement social chrétien féminin. Dans la pratique, il fallut encore patienter quelques temps avant de surmonter les résistances de la Ligue des femmes et d'en arriver à une indépendance complète, mais l'évolution était irrésistible. En août 1927, la J.O.C.F. et la V.K.A.J. se réunissaient en un congrès national commun à Bruxelles et plus les mois passèrent, plus les liens se détendirent avec la Ligue des femmes, tandis, qu'ils se resserraient avec l'A.C.J.B.F. et que l'orientation, d'abord surtout sociale, faisait place à des préoccupations plus directement religieuses, dans la perspective de l'action catholique et en dépendance plus étroite à l'égard de la hiérarchie

Ainsi, en quelques années s'était constitué un puissant mouvement jociste, regroupant dans ses quatre branches — masculine et féminine, francophone et flamande (J.O.C., J.O.C.F., K.A.J.,

(V.K.A.J.) — l'ensemble de la jeunesse travailleuse du pays. Chacune des branches a son organisation propre, ses dirigeants, ses aumôniers, mais elles travaillent en étroite collaboration sous l'impulsion de leur aumônier général commun, l'abbé Cardijn, qui à partir de 1928 sera entièrement libéré de toute autre fonction et libre de se consacrer à plein temps au mouvement qu'il a lancé. Impulsion parfois impérative, mais toujours jeune et toujours prête à faire confiance aux jeunes, conformément à la formule qu'il aimait à répéter: « entre eux, par eux pour eux ». D'année en année, grâce à une équipe enthousiaste, sans cesse plus nombreuse, de collaborateurs laïques à qui Cardijn excelle à donner confiance en eux-mêmes, le mouvement jociste se structure davantage, s'adjoignant notamment toute une série de « services » permanents: le service des soldats, qui prépare à la vie militaire et y soutient les jeunes miliciens; le service des malades, qui se préoccupe des jeunes dans les hôpitaux et les sanas; le service d'orientation professionnelle; le placement des jeunes, qui ne seront plus mêlés à la masse des adultes en faisant la file aux bourses du travail; un service syndical, qui étudiera les problèmes spécifiques des jeunes, fera une place aux jeunes dans le syndicalisme et formera la presque totalité des futurs cadres syndicaux chrétiens; l'épargne, spécialement en vue du mariage, qui sera subsidiée plus tard par une intervention importante de l'Etat; etc. Parallèlement, et la chose est beaucoup plus importante encore, la méthode d'action se précise<sup>34</sup>: recherche d'un style de prière propre à la jeunesse travailleuse, récollections régulières et même retraites fermées, campagnes pascales, assurément; mais en même temps que cet effort en vue de surnaturaliser l'ouvrier et, à travers lui, la classe ouvrière — car la J.O.C. s'est toujours voulue un mouvement de masse — il y a — et c'est l'une de ses principales originalités — un souci constant de prendre en mains les légitimes revendications matérielles des jeunes ouvriers et d'élaborer un authentique humanisme ouvrier, chrétien sans doute, mais

34. Voir notamment les différentes éditions du *Manuel de la J.O.C.* (1ère éd., Bruxelles 1925). La première esquisse avait été rédigée pendant la guerre durant les mois d'inaction forcée que l'abbé Cardijn, arrêté par l'occupant allemand, avait passé en prison.

tout autant humaniste, envisageant l'homme dans sa réalité globale, avec son corps, son esprit, son cœur et son âme<sup>35</sup>.

Cardijn a toujours été convaincu que la jeunesse ouvrière doit réaliser sa promotion religieuse, morale et humaine, non pas en se séparant ni en se repliant sur elle-même, mais en s'insérant pleinement dans le milieu de travail et tous ses milieux de vie. C'est pourquoi chaque année jociste sera consacrée à un point bien concret: sécurité et hygiène au travail, moralité au travail, préparation au mariage, temps libre et loisirs, chômage des jeunes, etc. Conformément à la célèbre consigne: « Voir, juger, agir », des enquêtes préparées par les publications du mouvement sont entreprises par les jocistes à travers tout le pays en vue de rassembler les données de fait sur lesquelles s'exerce ensuite un effort de réflexion humaine et chrétienne dont les résultats sont dégagés dans de nombreuses réunions régionales, puis dans les Semaines d'étude nationales et les congrès annuels. A la lumière de ces observations et de ces conclusions, les jocistes s'efforcent de changer d'abord leur attitude personnelle puis d'entraîner leurs jeunes compagnons ou compagnes pour s'adresser ensuite aux travailleurs adultes, aux syndicats, aux patrons, aux autorités publiques.

En orientant de la sorte la J.O.C., Cardijn ouvrait des perspectives neuves à la pastorale et à l'apostolat. A la pastorale en l'invitant à ne plus se centrer comme au XIXe s. sur le milieu chrétien à protéger et à conserver, mais à s'orienter au contraire vers le monde à évangéliser, frayant ainsi la voie au renouveau missionnaire qui sera l'une des caractéristiques de l'Eglise catholique du deuxième tiers du XXe s.<sup>36</sup>. A l'apostolat, en introduisant dans l'action catholique, tentée parfois, par crainte des compromissions, de se replier dans un surnaturalisme intemporel, l'idée d'une action entièrement incarnée dans la réalité globale de l'existence quotidienne des laïcs ainsi que des milieux de vie et des institutions qui les

35. Voir notamment les réflexions d'A. Simon dans le volume collectif *Un message libérateur. Hommage à Cardijn*, pp. 133-144.

36. Pie XI employait ce mot de « missionnaire » dès 1929, en s'adressant au premier pèlerinage jociste à Rome: « Je considère les jocistes comme des missionnaires. Il y a les missions de l'extérieur et les missions de l'intérieur. Celles-ci sont aussi importantes que celles-là. Les jocistes sont les missionnaires de l'intérieur ».

influencent, même à leur insu, mais qui peuvent et doivent être façonnées et animées par eux; bref, l'idée d'une action catholique « spécialisée », qui fera peu à peu le tour du monde, en commençant par transformer profondément l'A.C.J.B., à laquelle la J.O.C. avait été intégrée à l'occasion du congrès de Charleroi de 1924.

#### 4. *La spécialisation des mouvements de jeunesse.*

A l'A.C.J.B., on demeurait très préoccupé du maintien de « l'union organique de toutes les forces de la jeunesse catholique ». Son fondateur, le chanoine Brohée, avait jusqu'au bout défendu avec opiniâtreté contre la J.O.C. la nécessité d'un lien d'appartenance *directe* de tous les jeunes à l'A.C.J.B., et l'abbé Picard ne cessait de répéter dans ses discours et ses articles que « l'Action catholique est unitaire par nature et par définition, elle cesserait d'être vraiment catholique si elle perdait sa tendance à l'unité ». Les discussions en apparence marginales à propos de l'insigne jociste provenaient précisément de la crainte qu'on avait à l'A.C.J.B. de faire apparaître une dualité au sein de la jeunesse catholique, comme s'il y avait deux groupements parallèles, l'un, la J.O.C., pour les jeunes ouvriers et employés, et l'autre, l'A.C.J.B., se limitant aux jeunes de la bourgeoisie. Et il est effectivement exact que, les progrès spectaculaires de la J.O.C. aidant, beaucoup dans le clergé et parmi les hommes d'œuvre considéraient les choses de cette manière. Par ailleurs, le succès même de la J.O.C., qui commençait à gagner la France, accréditait dans beaucoup d'esprits l'idée, si énergiquement combattue par M. Brohée, de la nécessité d'une spécialisation de l'action catholique par milieu social si l'on voulait avoir une efficacité réelle.

L'A.C.J.B. elle-même s'était d'ailleurs vue obligée par la force des choses d'entrer au moins partiellement dans la voie d'une adaptation aux différents milieux de vie en constatant à Louvain même, où était pourtant établi son secrétariat général, le peu d'audience qu'elle rencontrait dans le milieu universitaire. Cela tenait notamment au fait que son journal, *L'Effort*, soucieux d'atteindre sinon la masse du moins une large

audience, avait adopté un ton que les étudiants trouvaient trop peu intellectuel alors que la « base » lui reprochait au contraire de se situer à un niveau trop élevé. L'abbé Picard avait longtemps cru qu'il était possible d'intéresser également tout le monde par une présentation uniforme, en invoquant l'exemple de la presse quotidienne, lue par des gens de condition et de culture fort diverses. Il dut cependant finir par se rendre à l'évidence et décida au début de 1925 de fonder une revue destinée spécialement aux jeunes intellectuels, bien que son titre demeura fort général: *Les cahiers de la Jeunesse catholique*<sup>37</sup>. Ce n'était encore qu'un premier pas, mais peu à peu, au sein même de l'A.C.J.B., commença à se faire jour l'idée d'organiser systématiquement une Jeunesse étudiante (J.E.C.) pour les collégiens, une Jeunesse universitaire (J.U.C.), et une Jeunesse agricole (J.A.C.), parallèles à la Jeunesse ouvrière, celle-ci, dont on avait si longtemps critiqué la formule, finissant ainsi par devenir le modèle idéal pour l'organisation spécialisée de l'ensemble de la jeunesse.

Cette évolution, qui allait aboutir à une transformation radicale des structures de l'A.C.J.B.<sup>38</sup>, fut accélérée par la nécessité de mettre les choses clairement au point avant le nouveau congrès national prévu pour l'été 1927. C'est ainsi qu'au début de cette année s'engagèrent les négociations décisives qui trouvèrent un médiateur habile et efficient en la personne du P. Arendt, un ancien ingénieur devenu jésuite et qui s'intéressait très activement à la J.O.C. naissante. L'impartialité de ses informations et l'objectivité de ses jugements l'avaient fait apprécier en dehors de la J.O.C. et il était notamment tenu en haute estime par les dirigeants de l'A.C.J.B. Des conversations, où allait jouer pratiquement un rôle d'arbitre, s'ouvrirent ainsi en dehors des comités, entre les aumôniers et les présidents généraux des deux mouvements. Elles se prolongèrent

37. C'est dans cette revue que fut publiée au cours de l'été 1925 la fameuse enquête d'où il résultait que le maître le plus en vue de la jeunesse étudiante catholique était alors Charles Maurras, enquête dont on sait qu'elle contribua à alerter le pape Pie XI sur l'opportunité d'une condamnation de l'*Action française*.

38. Pour les détails de ce qui suit, voir G. HOYOIS, *Mgr Picard*, pp. 117-122, et, du même, *Geste de jeunes*, pp. 147-276.

plusieurs mois et aboutirent à un accord qui, après avoir été approuvé par l'évêque de Namur puis par le cardinal van Roey et les évêques de Tournai et de Liège, fut présenté officiellement lors d'une journée d'aumôniers de jeunesse convoquée à Namur le 3 août 1927. On lisait notamment dans le texte proposé:

Le travail éducatif et apostolique continu, intense et méthodique que l'Eglise attend des groupements de jeunesse ne peut être normalement fourni que par des groupements homogènes ne comprenant chacun que des jeunes gens issus d'un même milieu social. Ces groupements homogènes doivent être soutenus et dirigés par des fédérations homogènes d'Action catholique jouissant d'une autonomie suffisante pour permettre l'application de leurs méthodes spéciales et dont la J.O.C. nous offre un excellent exemple. Il est néanmoins nécessaire que les divers groupements homogènes de la paroisse, de la région, du pays entier soient incorporés dans des organismes communs: associations paroissiales de jeunesse, fédérations régionales communes, Association catholique de la Jeunesse belge.

Le P. Arendt, chargé de commenter ces nouvelles directives, les illustra par l'exemple suivant:

Une armée n'est puissante, déclara-t-il, que si elle est bien organisée, bien unifiée, soumise à une direction unique. Or, que voyons-nous dans toutes les armées du monde? Nous voyons les soldats répartis en un certain nombre de régiments et chacun de ces régiments appartenant à une arme bien déterminée . . . Nous ne trouvons nulle part des régiments unitaires ou synthétiques, n'appartenant à aucune arme. Les soldats ne sont pas exercés pendant trois semaines dans un régiment d'infanterie, puis la quatrième semaine dans un régiment unitaire ou synthétique, mais ils prennent part avec leur régiment et dans leur régiments à des manœuvres d'ensemble pendant les quelles, sous une direction unique, les différents régiments s'efforcent d'atteindre un objectif commun. Jamais le fantassin ne dépose son uniforme de fantassin et n'abandonne les insignes de son régiment pour revêtir un uniforme de soldat synthétique et des insignes unitaires. Pour établir l'unité organique de l'armée et assurer la parfaite entente, l'intime collaboration des régiments d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, jamais un chef d'armée n'a eu la bizarre idée de créer une quatrième sorte de régiments et d'obliger les fantassins, les artilleurs, les cavaliers à en faire partie; cela ne serait pas assurer l'unité organique de l'armée mais bien détruire celle-ci, la condamner à l'impuissance et au gâchis.

Cette image était appliquée à l'action catholique suivant le dispositif de la hiérarchie canonique.

Dans l'armée de l'Action catholique, l'unité de commandement est garantie par l'autorité du Pape et des évêques. Ceux-ci sont les généraux de l'Action catholique. Ils peuvent confier la direction des différents corps d'armée à des prêtres choisis par eux, auxquels ils donneront juridiction sur de vastes groupements d'Action catholique et qui agiront suivant leurs instructions. A côté de ces directeurs ecclésiastiques se trouveront des états-majors de dirigeants laïcs. De même, dans la paroisse, le curé sera, comme délégué de l'Evêque, chef de l'Action catholique paroissiale, et il aura autour de lui un état-major laïc; ainsi sera garantie la coordination des efforts des différents groupements d'Action catholique dont l'ensemble constituera l'Association paroissiale.

Les modalités techniques furent précisées au cours de la même réunion par l'abbé Cardijn, en distinguant deux cas. L'Association paroissiale de jeunesse complètement développée comprendra plusieurs sections à recrutement social homogène (J.O.C., J.E.C., J.A.C., J.U.C.), outre divers services communs tels que le patronage, la troupe scoute, la société de gymnastique. Dans ce premier cas, était-il précisé, « aucun jeune homme ne peut être membre de l'A.P.J. (= Association paroissiale de jeunesse) s'il n'est pas membre de l'une des sections homogènes. Tout membre d'une section homogène est par le fait même membre de l'A.P.J. La carte de membre de la section sert de carte de l'A.P.J., elle porte le timbre rond de l'A.P.J. et la mention imprimée de l'appartenance à l'A.C.J.B. ». L'autre cas était celui des paroisses où il n'était pas possible, provisoirement du moins, d'organiser les différentes sections. Si le milieu de la paroisse est suffisamment homogène, on y fondera une section qui assumera provisoirement, dans la mesure du possible, le rôle de l'association paroissiale, tout en étant affiliée à la fédération homogène correspondant au milieu auquel appartient la majorité de ses membres. S'il n'existe pas de majorité sociale bien déterminée, on conservera à l'association paroissiale de jeunesse son ancien caractère indifférencié, en s'efforçant néanmoins de relier chacun de ses membres aux fédérations homogènes qui leur conviennent personnellement (pour le service des publications, par exemple).

La journée sacerdotale du 3 août 1927 marquait donc pour l'A.C.J.B. un tournant capital, que G. Hoyois caractérisera en ces termes :

Le fait de la spécialisation par milieu social, accompli par la J.O.C., passait à l'état d'un principe valable pour toute la jeunesse. La tâche principale de l'A.C.J.B. était désormais de susciter, à l'instar de la J.O.C., une Jeunesse Etudiante, une Jeunesse Agricole, une Jeunesse Universitaire, peut-être d'autres branches encore, de manière à achever l'éventail de la réalité sociale. Son rôle à elle ne serait plus d'exercer une influence directe sur les jeunes gens, mais plutôt de coordonner les efforts des groupements homogènes, en ce qui regardait les éléments communs de la formation et de l'action. C'était un changement complet de perspectives.

Le congrès de Liège du 28 août 1927, qui se tint dans un enthousiasme qu'on ne retrouvera plus par la suite et qui marque en quelque sorte l'apogée de l'A.C.J.B., fut pour celle-ci l'occasion de se présenter officiellement sous son nouveau visage. Une lettre autographe du pape Pie XI y fut lue, approuvant explicitement l'organisation et les méthodes de la Jeunesse catholique belge.

Dès le lendemain du congrès, Mgr Picard (il fut nommé prélat en novembre) s'appliqua à la réalisation organique de ce qui avait été décidé. On commença tout naturellement par le plus facile, à savoir la J.E.C., car, ainsi que l'explique G. Hoyois, avec elle on remonterait aux origines mêmes du mouvement de jeunesse, issu avant la guerre des estudiantines de vacances. Ce genre de groupes s'était maintenu à travers le développement de l'A.C.J.B. Son organe, *Le Blé qui lève*, avait continué de paraître, sous des directions différentes et finalement celle de l'abbé Joseph Desmet. Les étudiants n'avaient cessé de marquer les congrès de jeunesse de leur bouillante exubérance. A vrai dire, la J.E.C. existait en puissance dans l'A.C.J.B. Elle était mûre pour prendre forme. Il s'agissait surtout de la regrouper sous une direction d'ensemble et de lui donner conscience d'elle-même. Pour Mgr Picard, cela revenait principalement à chercher un homme, un prêtre qui accepterait la responsabilité d'animer cette filiale de l'A.C.J.B. Cet homme, ce fut pendant les premiers mois un professeur de l'Université de Louvain, le chanoine Monin, puis à partir de 1928 un

prêtre du diocèse de Liège, l'abbé Mignolet, plein d'enthousiasme mais un peu rêveur.

Beaucoup de dirigeants de la J.E.C. étaient des étudiants universitaires, mais il apparut vite que les problèmes des collégiens et des universitaires étaient trop différents pour les regrouper dans un mouvement unique, et comme par ailleurs les groupements estudiantins existants n'avaient guère de préoccupations d'action catholique, on mit sur pied en 1929 une branche spéciale à leur intention, la J.U.C., avec la collaboration d'un prêtre de Bruxelles qui jouissait d'un grand crédit dans les milieux universitaires, l'abbé Jacques Leclercq.

La même année 1929 vit encore les débuts officiels de la J.A.C. et de la J.I.C.. Avec la Jeunesse agricole catholique, on sortait du milieu dans lequel s'était principalement recrutée l'A.C.J.B. jusqu'alors: il s'agissait d'organiser pour un milieu de travail spécial à partir de la sortie de l'école primaire une action éducative analogue à celle entreprise par la J.O.C. dans le monde ouvrier. A la différence de la J.E.C., il n'existait pratiquement rien de préexistant à la base et tout dut être organisé d'en haut à partir du secrétariat général de l'A.C.J.B., avec l'aide d'un jésuite, le P. Foucart, et d'un jeune laïc, Gaston Remacle, qui trouvèrent leurs principales recrues dans le diocèse de Namur. Quant à la Jeunesse indépendante catholique, qui regroupait le public un peu hétéroclite des jeunes gens des classes moyennes ayant accompli certaines études et déjà engagés dans une profession, un noyau avait été fondé à Bruxelles en 1928 par un jeune employé, Raymond De Becker<sup>39</sup>, assisté par un professeur de collège, l'abbé Sirre. L'année suivante, ce premier cercle de Jeunesse « indépendante » ayant essaimé, l'A.C.J.B. reconnut le mouvement comme l'une de ses fédérations constitutives. Ainsi s'achevait la spécialisation par milieux sociaux de l'Action catholique des jeunes gens. L'organisation féminine entrera dans la même voie un peu plus tard, au début des années 30.

Deux mouvements de jeunesse catholique continuèrent toutefois à exister sans prendre le cachet de la spécialisation so-

39. Celui-ci a publié un volume de souvenirs, *Livre des vivants et des morts*, Bruxelles 1942, tendancieux et même malveillant par endroits, mais qui ne manque pas d'intérêt. Voir surtout le chapitre 3, pp. 57-83.

ciale: la Fédération des patronages, affiliée à l'A.C.J.B. depuis 1927, et la Fédération des scouts, dont l'adhésion, assez nominale du reste, s'effectua en 1931. Les patronages avaient au lendemain de la guerre abandonné leur ancien caractère d'œuvre de préservation destinée aux jeunes du milieu populaire, pour devenir une œuvre d'éducation intégrale. faisant de plus en plus appel à côté des jeunes apprentis à des enfants de la bourgeoisie, parmi lesquels se recrutaient la plupart des dirigeants. D'autre part, une Fédération nationale (limitée toutefois à la partie francophone du pays) s'était constituée depuis 1924, à l'instigation du cardinal Mercier, grâce aux efforts conjugués de l'abbé Mauquoy, dont le livre *Une œuvre d'éducation populaire, le patronage de jeunes gens*, était vite devenu classique, et d'un laïc enthousiaste, Raoul Delgrange, élu président national en 1927.

Quant au scoutisme catholique, il avait connu au lendemain de la guerre une crise de croissance, les troupes se multipliant trop rapidement alors que les cadres manquaient, et il avait encore été affaibli en 1920 par la scission d'une partie des troupes de Bruxelles, qui ne fut résorbée qu'en 1926. Mais l'Association, où les jésuites prirent une grande influence, réussit vite à redresser le courant: elle créa des organismes d'étude et de formation, en particulier les revues d'idées et les camps-écoles, et d'autre part reserra son organisation, distinguant notamment trois degrés: les louveteaux (de 9 à 12 ans), les boy-scouts proprement dits et les routiers (à partir de 18 ans). Elle dut toutefois s'adapter au facteur nouveau que constituait l'aspiration de la jeunesse flamande à avoir ses propres organisations. Aussi, à partir de 1929, distingua-t-on au sein de l'Association des scouts Baden Powell de Belgique deux fédérations autonomes: la Fédération des scouts catholiques (F.S.C.) et le Vlamsch Verbond der Katholieke Scouts (V.V.K.S.), chacune ayant son bureau central, son aumônier général, ses services et ses publications.

\*  
\* \*

Pour les scouts comme pour la J.O.C., comme pour les jeunes filles, une formule d'autonomie dans l'unité avait été

trouvée pour s'adapter à la dualité linguistique du pays. Pour les autres mouvements, le développement se fit au contraire de manière tout à fait indépendante du côté flamand et du côté wallon, et dans des conditions fort différentes d'ailleurs. Tandis que s'organisait par en haut, comme on l'a vu, l'édifice complexe — et parfois quelque peu artificiel — des organisations de jeunesse francophone chapeautées par l'A.C.J.B., en Flandre les choses avaient évolué tout autrement<sup>40</sup>. Les organisations catholiques de jeunesse n'y manquaient pas, elles étaient même plus nombreuses et généralement plus vivantes qu'en Wallonie (à l'exception de la J.O.C.) mais le développement s'était fait en ordre dispersé et le problème ne fut pas, comme du côté francophone, d'amener une organisation unitaire d'action catholique à s'ouvrir à la conception spécialisée, mais au contraire d'amener à se fédérer en un organisme unique les diverses organisations spécialisées qui s'étaient constituées depuis la fin de la guerre sous des formes diverses, parfois assez peu préoccupées d'apostolat et très indépendantes à l'égard de la hiérarchie ecclésiastique.

Il a déjà été question plus haut de la naissance de K.A.J., la branche jociste flamande, et il est inutile d'y revenir.

Du côté de la jeunesse paysanne, le *Boerenbond*, la puissante organisation fondée par Helleputte à la fin du XIXe s. pour la défense des intérêts des agriculteurs tout en veillant à leur promotion humaine et chrétienne, avait dès le début des années 20 organisé en son sein des groupes réservés spécialement aux jeunes paysans et paysannes. Ceux-ci furent regroupés en 1925 pour les garçons — *Boeren Jeugd Bond* (B.J.B). — et en 1926 pour les filles — *Boerinnen Jeugd Bond* — dans une perspective plus directement apostolique, conformément au nouvel idéal d'action catholique lancé par Pie XI, mais en restant pendant tout un temps encore intégrés dans le *Boerenbond*.

Du côté des étudiants, les choses évoluèrent moins calmement. On se souvient qu'il existait en Flandre depuis bien avant la guerre des groupements prospères d'étudiants catholiques, qui se réunirent en 1920 en un *Algemeen Katholiek*

40. Voir H. CAMMAER dans *De Kerk in Vlaanderen*, pp. 300-305.

Vlaams Studentenverbond (A.K.V.S.), dont la direction était aux mains des jeunes eux-mêmes. En dépit d'un commun engagement sur le double terrain religieux et flamand et d'un commun souci d'éducation populaire et de réaction contre les compromissions d'une partie du clergé avec la bourgeoisie conservatrice et « fransquillonne », on pouvait y distinguer deux tendances, l'une d'orientation plus culturelle et sociale, dans la tradition de Gezelle, Verriest et Rodenbach, qui avait son centre au petit séminaire de Roulers, l'autre plus engagée dans l'activisme flamingant, qui avait son centre à Tielt, également en Flandre occidentale, autour du prêtre littérateur Cyrille Verschaeve, et dont les relations avec l'épiscopat se tendirent après la condamnation par celui-ci du nationalisme flamand en 1925.

Si l'on ajoute encore les patronages, la croisade eucharistique animée par l'abbé Edward Poppe, les sociétés catholiques de gymnastique, pour ne nommer que les principales, on constate qu'il y avait dès avant 1925 de nombreuses réalisations, et très vivantes, mais qui se développaient en ordre très dispersé et parfois sans guère de préoccupation apostolique. Après le succès du congrès de Liège de l'A.C.J.B., on estima qu'il serait souhaitable de mettre sur pied pour la partie flamande du pays une organisation analogue, qui aurait pour rôle non seulement d'unifier ces mouvements mais également de les orienter davantage dans la ligne de l'Action catholique telle qu'elle avait été définie par Pie XI. Par une décision de l'épiscopat, à laquelle le cardinal van Roey prit une part décisive, fut constitué en avril 1928 un Jeugdverbond voor Katholieke Aktie (J.V.K.A.), dont le chanoine Cruysberg fut nommé aumônier général et un jeune professeur de l'Université de Louvain, M. F. Van Goethem, président<sup>41</sup>. Un congrès réuni à Anvers au mois d'août fut la première manifestation du nouveau mouvement, qui se présentait comme une fédération de groupements largement autonomes, dont l'activité devait surtout consister à coordonner les efforts dispersés et à promou-

41. Sur les circonstances dans lesquelles fut prise cette décision, qui consacrait la complète autonomie de l'organisation flamande par rapport à l'A.J.C.B., voir K. CRUYBERGHS, *Mémoires*, Utrecht 1965, pp. 85-89.

voir une unité d'action parmi toute la jeunesse catholique flamande masculine et féminine. On n'eut pas de difficulté à obtenir l'affiliation de la K.A.J. de Cardijn, de la section de jeunesse du Boerenbond, des branches flamandes des scouts, des patronages et des sociétés de gymnastique, des Jeunes patrons chrétiens, de la Croisade eucharistique. Mais il n'en alla pas de même avec les associations d'étudiants. La direction de l'A.K.V.S. ne voulut pas renoncer à son autonomie et surtout se placer sous l'autorité immédiate de l'épiscopat, auquel elle reprochait de se faire le défenseur de l'unité nationale. L'évêque de Bruges, très autoritaire, riposta immédiatement à cette fronde en créant dès 1928 une organisation concurrente de Jeunesse étudiante, orientée, dans un sens franchement apostolique; la Katholieke Studenten Aktie (K.S.A.), dont la direction fut confiée à l'abbé Dubois. Dans les autres diocèses, surtout à Gand, on commença par temporiser tout en créant également un certain nombre de groupes de K.S.A. (dans le diocèse de Malines toutefois, les premiers ne datent que de 1932), mais devant l'accentuation de la prise de position antibelge de l'A.K.V.S., les évêques finirent par condamner sévèrement ce mouvement, excluant ses membres des séminaires et des collèges catholiques<sup>42</sup>, et s'efforcèrent à partir de 1931 de lui substituer systématiquement des groupes d'action catholique. Ils réussirent dans une large mesure dans les diocèses de Gand et dans le Limbourg, où la grande majorité des studentenbonden existantes acceptèrent de s'intégrer au V.K.A.J. et de prendre une orientation plus religieuse tout en conservant les allures de mouvement de jeunesse. A Bruges, par contre, l'opposition se prolongea longtemps entre la K.S.A., conçue par l'abbé Dubois comme un mouvement purement apostolique, et l'A.K.V.S., d'orientation de plus en plus politique dans un sens nationaliste flamand.

42. C'est dans le contexte de ce conflit entre l'épiscopat belge et l'A.K.V.S. que se situe un incident pénible qui devait laisser des traces durables dans les milieux catholiques flamands. En 1931, probablement mal informé par la nunciature, Pie XI, croyant se trouver devant un groupe de jeunes rebelles, reçut de manière très sèche un pèlerinage de la K.S.A. et, devant son auditoire abasourdi, développa avec sévérité le thème « Nil sine episcopo ».

Tandis que ces difficultés se prolongeaient, on avait créé en 1929 dans le diocèse de Gand un mouvement d'action catholique pour les étudiantes de l'enseignement moyen qui s'étendit aux autres diocèses flamands dès l'année suivante: la *Vrouwelijke Katholieke Studerende Jeugd* (V.K.S.J.). La même année 1930 fut également constitué, surtout dans les deux Flandres, un mouvement pour les jeunes filles des classes moyennes, la *Vrouwelijke Katholieke Burger-en Middenstandsjeugd* (M.K.B.M.J.), auquel vint s'adjoindre quatre ans plus tard un pendant masculin (K.B.M.J.).

En dépit des difficultés rencontrées du côté des étudiants, et que la fondation de la K.S.A. n'avait que partiellement résolues, on était donc arrivé dès la fin des années 20 à mettre sur pied en pays flamand une organisation parallèle à l'A.C.J.B., unifiée au sommet mais diversifiée dans ses formes concrètes d'après les divers milieux sociaux, en conformité avec le principe, importé du Limbourg hollandais, de la *Standenorganisatie*, qui prévalait à cette époque dans toutes les organisations sociales et politiques d'adultes en Belgique.

##### 5. Depuis 1930.

Autre chose est de dresser sur le papier un organigramme, autre chose est de faire vivre un mouvement. Vers 1930, la Jeunesse catholique belge était, des deux côtés de la frontière linguistique, organisée dans des cadres théoriques en apparence fort logiques. La réalité ne répondit que partiellement à cette espérance. Question d'hommes, tout d'abord. Le zèle et le dévouement ne manquèrent ni du côté des aumôniers ni du côté des responsables laïcs, mais l'enthousiasme ou les dons oratoires ne suffirent pas lorsqu'il s'agit d'affronter les multiples problèmes concrets de la réalité quotidienne et tous les mouvements n'eurent pas la chance de pouvoir s'appuyer comme le jocisme, la J.I.C.F. ou la K.S.A. sur un Cardijn, un Mampaey ou un Dubois, pour ne citer que quelques disparus<sup>43</sup>. Question de conception ensuite, Les

43. Il ne faudrait pas que ces exemples donnent l'impression que les mouvements catholiques de jeunesse ont été essentiellement l'œuvre des aumôniers et

fameux dilemmes: mouvement de masse ou mouvement d'élite, organisation paroissiales ou extraparoissiale, objets de tant de palabres confuses, ne furent pas toujours abordées avec un réalisme suffisant, et les scèmes à priori, dont la fausse clarté reflétait la formation scolastique de leurs auteurs, remplacèrent trop souvent, surtout du côté de l'A.C.J.B., les analyses sociologiques qui auraient dû servir de base aux options. A quoi il faut encore ajouter la complexité des questions à résoudre, qui dépassaient d'ailleurs largement les problèmes de la jeunesse. Stimulés par les perspectives novatrices de Pie XI, beaucoup s'étaient lancés avec ardeur dans la construction d'une « chrétienté nouvelle » sans bien se rendre compte des possibilités réelles qu'offrait la société contemporaine en pleine mutation.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs des motifs, une chose est claire. L'évolution des diverses organisations catholiques de jeunesse au cours du quart de siècle qui suivit la mise sur pied de l'A.C.J.B. et de la J.V.K.A. fut très différente selon les cas. Certains mouvements prospérèrent, d'autres périclitèrent rapidement après un début assez prometteur, et pour d'autres enfin on a bien l'impression qu'ils ne dépassèrent jamais l'état de mort-né. Il ne peut être question de suivre dans le détail ces évolutions diverses. On se bornera ici à quelques rapides notations.

Une première constatation s'impose: le déclin assez rapide des organismes centraux unitaires au fur et à mesure que les mouvements spécialisés s'organisaient. L'évolution des journaux de l'A.C.J.B. est significative de cette évolution. On avait commencé par se borner à réserver dans l'organe général, *l'Effort*, une page spéciale pour la J.E.C. et la J.A.C. Mais au fur et à mesure que les mouvements spécialisés prenaient conscience d'eux-mêmes, ils eurent d'une part besoin de plus d'espace et d'autre part le langage commun leur convenait de moins en moins. Ce régime des pages spéciales se termina avec l'année 1928. Désormais *Le Blé*

que les laïcs n'y ont tenu qu'un rôle négligeable. Qu'on songe par exemple au trio Tonnet-Garcet-Meert aux origines de la J.O.C. ou au rôle de Melle de Hemptinne pour l'A.C.J.B.F. Mais la plupart des anciens dirigeants laïcs sont encore en vie et en outre il est dans la nature des choses que les dirigeants laïcs de mouvements de jeunesse n'y restent que quelques années avant de passer dans un mouvement d'adultes, tandis que les aumôniers assurent la permanence, ce qui normalement donne à la longue à leur rôle un caractère plus marquant.

qui lève devint l'organe de la J.E.C., les *Cahiers de la Jeunesse catholique*, celui de la J.U.C., et on créa *Jeunesse agricole* pour la J.A.C., *l'Effort* subsistant comme organe propre de la J.I.C. Toutefois, Mgr Picard obtint que chacun de ces journaux fasse une part à des pages communes où était traité le thème commun d'étude et d'action proposé chaque année par l'A.C.J.B. aux différents mouvements et où l'on trouvait l'écho des grandes manifestations intéressant l'Eglise ou l'ensemble de l'Action catholique. Mais la proportion de ces pages communes dans les organes désormais spécialisés ne devait pas tarder à diminuer pour finir par disparaître. Au surplus, les publications de la J.O.C. avaient toujours continué de manière complètement indépendante.

Il demeura toutefois un point de rencontre pour asserer la collaboration générale des branches autonomes de l'A.C.J.B., la Commission de coordination, qui se réunissait régulièrement et où le P. Arendt, représentant de la J.O.C., jouait un rôle particulièrement important. Quelques activités communes furent organisées de temps à autres, une campagne d'opinion par exemple, comme en 1934 sur le thème « Nation pure, nation forte », ou la célébration en commun, en de nombreuses localités, de la fête du Christ-Roi. Par contre, les associations paroissiales, qui auraient dû théoriquement constituer le point de rencontre au plan local, ne furent que rarement mises sur pied. G. Hoyois, qui comme second président de l'A.C.J.B. fut mêlé de près à cette page de son histoire, s'en explique avec lucidité:

Les mouvements adaptés, en saisissant de près la vie réelle, disposaient d'une force de suggestion concrète et d'une efficacité immédiate. Aussi toute la puissance d'imagination qui animait alors l'invention des méthodes, tout l'élan de confiance en une jeunesse qui se renouvait elle-même afin de mieux renouveler le monde, toute cette énergie en plein essor se porta désormais vers les spécialisations par milieu social. Coordonner au plan local ou régional ces sections diverses, leur proposer une action concertée paraissait à la plupart chose accessoire, puisqu'était sauve la communauté d'intention dans le courant général de l'action catholique. C'eût été en tout cas un effort supplémentaire pour lequel le clergé trouvait peu de loisir. Voilà comment à la mystique acéjibiste se substituèrent des états de conscience assez divers, qui allaient en intensité depuis la ferveur jociste, vraie fournaise à couler les temps nouveaux, et de l'allégresse jéciste jusqu'au sentiment de solidarité fort positif des jicistes.

Mgr Picard ne laissait pas de regretter profondément que l'unité de la jeunesse catholique, si elle correspondait peut-être encore à un esprit, eût perdu son expression sensible. D'un mouvement d'ensemble il était de moins en moins question. L'A.C.J.B., en somme, s'évanouissait comme un rêve. Mgr Picard devait avoir un jour un mot un peu dur pour avouer cette déception. En présentant à son successeur dans l'aumônerie les tâches qu'il allait assumer: « On représente souvent l'A.C.J.B., expliqua-t-il, comme un tronc magnifique avec ses branches superbes, que sont les mouvements spécialisés. Détrompez-vous, ce n'est plus qu'un fagot »<sup>44</sup>.

Après la seconde guerre, l'A.C.J.B. se réduisit finalement à un simple comité de contact entre les responsables généraux des différents mouvements spécialisés, dont le but était défini en ces termes dans l'édition de 1966-67 de l'*Annuaire catholique de Belgique*:

Favoriser le contact régulier entre les différents mouvements de jeunesse d'action catholique.

Etudier en commun dans l'optique des mouvements certaines questions qui se posent à la jeunesse.

Mettre sur pied et gérer certains services communs, jugés utiles pour l'éducation et l'apostolat de la jeunesse (par ex., les Groupes d'amitié à l'armée, en collaboration avec l'aumônerie militaire).

Réaliser occasionnellement certaines actions dans le respect des méthodes propres à chaque mouvement.

Promouvoir et soutenir régionalement de semblables initiatives.

Dans le but d'étudier, dans l'optique des mouvements de jeunesse catholique, certains problèmes de jeunesse, un comité de contact A.C.J.B., A.C.J.B.F. se réunit régulièrement.

De même, des réunions avec les mouvements d'action catholique d'adultes, permettent d'élaborer ensemble des campagnes et thèmes religieux communs.

44. G. HOYOIS, *Mgr. Picard*, pp. 141-142. C'est en 1936 que Mgr. Picard, chargé par les évêques, l'année précédente, de créer l'Action catholique des hommes, passa la main à l'A.C.J.B. au chanoine Vieujean, un professeur au grand séminaire de Liège qui s'était beaucoup intéressé à la J.E.C. et qui, s'il n'avait pas les dons de tribun de son prédécesseur, s'était, par son sens de la psychologie des jeunes et ses qualités d'expression, acquis un réel prestige dans la jeunesse.

Pour avoir été moins rapide et un peu moins radicale, l'évolution de l'A.C.J.B.F. fut assez semblable<sup>45</sup>.

Et il en alla de même également du côté flamand, où le Jeugdverbond ne s'est plus jamais réuni comme tel depuis la guerre et s'est transformé lui-aussi en un organisme de coordination, très utile d'ailleurs pour mettre au point des attitudes communes par rapport au mouvement flamand (relations des mouvements d'action catholique avec le Vlaams Jeugdcomité), par rapport aux organismes gouvernementaux (tels le Conseil national de la Jeunesse, érigé en décembre 1945, ou l'Institut national pour l'éducation physique et le sport) ou par rapport aux organisations internationales, catholiques ou non; utiles également pour favoriser les contacts interdiocésains, car malgré l'exiguïté du pays et la mobilité croissante de la population, qui uniformisent toujours davantage les données fondamentales des problèmes, les particularismes régionaux sont demeurés longtemps vivaces; en particulier dans le diocèse de Liège — l'ancienne principauté indépendante a toujours un peu tendance à faire bande à part — et surtout dans celui de Bruges. Au cours de la guerre, le chanoine Dubois, aumônier diocésain de la J.V.K.A., avait même essayé de détacher les différents mouvements de jeunesse du diocèse de leur dépendance à l'égard des secrétariats nationaux respectifs pour les regrouper au niveau du diocèse en un ensemble cohérent où chacun aurait son terrain d'action bien délimité, la croisade eucharistique s'occupant de la formation religieuse et les patronages de la préparation des plus jeunes, les mouvements spécialisés commençant à partir de l'âge de 14 ans<sup>47</sup>. Mais ce projet, très

45. Jusqu'à la veille de la guerre, sous l'impulsion très active de Mlle Christine de Hemptine, elle conserva comme telle une réelle consistance, alors que l'A.C.J.B. était déjà nettement en perte de vitesse depuis plusieurs années. Pendant la guerre, les activités communes furent fréquentes notamment au service des travailleurs déportés et foyers sinistrés. Après la guerre, elle continua à organiser des centres de formation de dirigeantes (l'un fonctionnant six mois par an à Gand, l'autre 9 mois à Bruxelles). Mais en 1958, elle précisait très clairement la situation, combien différente de ce qu'avait révé jadis MM. Brohée et Picard: « L'A.C.J.B.F. n'est pas un mouvement mais l'organisme de coordination des mouvements de jeunesse féminine catholique d'expression française », en spécifiant bien que si elle entend réaliser certaines activités en commun, c'est « sans se substituer aux mouvements eux-mêmes » (*Annuaire catholique de Belgique 1958*, Bruxelles 1958, p. 210).

46. Voir H. CAMMAER, dans *De Kerk in Vlaanderen*, p. 306.

47. *Ibidem*, pp. 65-66.

caractéristique d'une orientation que l'on retrouve encore ailleurs, ne put être réalisé devant l'hostilité des grands mouvements nationaux, de la K.A.J. (J.O.C. flamande) tout particulièrement, devenue dans l'Eglise de Belgique une puissance avec laquelle il fallait compter.

Le développement rapide de la J.O.C., qui entre 1925 et 1930 avait obligé le reste de l'A.C.J.B. à s'aligner sur ses conceptions, s'était amplifié — et internationalisé — au cours des années 30, ponctué par plusieurs manifestations spectaculaires: en 1929, le premier pèlerinage à Rome de la J.O.C./K.A.J., en 1930, le congrès général de la J.O.C. à Bruxelles; en 1931, le pèlerinage de la J.O.C.F./U.K.A.J. à Rome et celui de la J.O.C./K.A.J., à Lisieux et Lourdes; en 1932, le congrès national de la J.O.C.F. et de la V.K.A.J. à Bruxelles; en 1935, la réception officielle au B.I.T. de Genève d'une importante délégation de jeunes chômeurs de la J.O.C. et surtout le congrès jubilaire au stade du Heysel à Bruxelles, célébrant avec une particulière solennité le 10<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du mouvement. Quelques mois plus tôt, l'inauguration de l'imposante centrale jociste, près de la gare du Midi à Bruxelles, avait concrétisé de façon matérielle les progrès spectaculaires réalisés en une décennie. Ces progrès, comme souvent, n'allèrent du reste pas sans poser certains problèmes, non seulement problèmes de structuration, d'organisation du réseau des permanents, de formation des militants, qui se comptaient à présent par centaines, mais aussi problèmes de conception, car il fallait bien s'adapter aux exigences nouvelles d'un mouvement de masse, et certains, parmi les ouvriers de la première heure, se demandaient si la J.O.C. n'était pas en train de dévier par rapport à son idéal primitif. Des divergences de vue à ce sujet, compliquées peut-être par le manque de souplesse de l'adjoint de Cardijn, l'abbé Kothen<sup>48</sup>, amenèrent notamment en 1934 le départ de Ton-

48. Sur Robert Kothen (1900-1955), qui fut aumônier général adjoint de la J.O.C. de 1932 à 1940, voir J. LECLERCQ, *L'abbé Robert Kothen*, Namur 1958, en particulier le chapitre 3. Tandis que Cardijn semait les idées, ouvrait des perspectives insoupçonnées, et galvanisait les foules par sa parole de feu, la fonction de l'abbé Kothen, organisateur méticuleux aux idées très arrêtées, était avant tout de s'occuper de la vie quotidienne de la J.O.C., du contact constant avec l'équipe des dirigeants nationaux et d'assurer la formation des militants, notamment en s'occupant de la rédaction du « Bulletin des dirigeants » et des « Notes de pastorage jociste » destinées aux aumôniers.

net et de Garcet, qui estimaient entre autres que le souci de la propagande risquait de l'emporter sur l'action purement morale et sociale en profondeur qu'ils avaient eu en vue. Résumant deux ans plus tard les reproches qu'il faisait à la nouvelle orientation, Tonnet signalait le danger des grandes réalisations matérielles comme la Centrale ou le domaine de Tourneppe et se plaignait de ce que la J.O.C.F. était en train de devenir « une école de résignation » tandis que la J.O.C., à son avis, vivait de plus en plus en marge du mouvement ouvrier proprement dit, le souci de faire de celle-ci un mouvement modèle d'action catholique la détournant de la défense des droits et des revendications des jeunes travailleurs. « Vous faites prier, chanter et danser ces groupes face à la forte essence du régime capitaliste, écrivait-il à Cardijn, alors qu'il avait été entendu qu'on les mobiliserait pour une croisade »<sup>49</sup>. Ce danger était plus marqué encore du côté flamand, car s'adressant à un milieu moins engagé dans la grande industrie et demeuré davantage en contact avec l'Eglise que le monde ouvrier wallon, la K.A.J. avait plus facilement tendance à faire prédominer le point de vue de la préservation sur celui de la conquête proprement dite.

Ces appréhensions allaient aboutir au lendemain de la guerre à une réelle crise de la J.O.C. belge, au moment même où le dynamisme toujours jeune du chanoine, bientôt Monseigneur, Cardijn partait à la conquête du tiers monde. La fermentation que provoquèrent en France les idées lancées par l'abbé Godin, un ancien aumônier jociste, y contribuèrent pour une part, mais il y avait une cause plus profonde qu'un observateur lucide exprimait en ces termes à l'occasion du congrès jubilaire de 1950 :

Les anciens jocistes reprochent à la génération présente son manque d'enthousiasme. Ils rappellent leur ardeur, leur esprit de sacrifice et de renoncement, la primauté qu'ils accordaient, dans toute leur vie, à l'œuvre de salut engagée par la J.O.C. Ils reçoivent par là une réelle difficulté qui guette le mouvement. Ce n'est pas une petite épreu-

49. Note du 27 mai 1936 destinée au chanoine Cardijn (Fonds Fernand Tonnet aux Archives diocésaines de Tournai, B. 22). Sur le départ de Tonnet, voir aussi (*ibid.*, B. 23) une note de J. Verhoeven, ancien président de la J.O.C., du 30 août 1945.

ve pour une oeuvre, surtout une œuvre de jeunesse, d'atteindre les vingt-cinq ans, d'atteindre l'âge adulte.

Tout mouvement, dans son essor, rencontre des collaborateurs enthousiastes; ce sont ceux qui attendaient quelque chose et l'ont trouvé, ils s'y accrochent avec la fougue de l'homme qui se noie, à la main de son sauveur. A ce moment, le mouvement prime l'organisation; pour se perpétuer, le mouvement a besoin de s'organiser; mais l'organisation est répétition et risque d'étouffer le mouvement qui est vie. Le principe d'énergie, l'émotion que nous avons décrite, doit être entretenue avec soin. A l'heure actuelle, il ne suffit pas pour faire de la J.O.C. d'accepter l'organisation, d'attendre tout d'elle; il faut plus que jamais continuer à vivre intensément, en chrétien et dans son coeur, le drame de la jeunesse travailleuse. C'est une chose que les promoteurs de la J.O.C. ne doivent pas perdre de vue . . . Trop souvent maintenant, on attend tout de l'organisation; on a des moyens à sa disposition à profusion et l'on n'entreprend plus rien de soi-même. L'angoisse chrétienne devant le problème à résoudre n'est plus aussi active <sup>50</sup>.

Le même auteur, d'ailleurs admirateur convaincu de la J.O.C., relevait encore d'autres reproches souvent adressés à celle-ci au lendemain de la seconde guerre. Selon les uns, elle aboutirait, précisément à cause des succès qu'elle a obtenu au plan de la promotion humaine et chrétienne des jeunes travailleurs, à détacher ceux-ci de la classe ouvrière, surtout les meilleurs: en les dégageant de l'ambiance matérialiste où baigne la classe ouvrière, la J.O.C. marque ses dirigeants d'une profonde tendance spiritualiste, et il y a dès lors une réelle tentation pour eux, une fois engagés dans la vie adulte, à vouloir rejoindre les classes sociales qui ont depuis plus longtemps l'occasion de faire une plus large place à la culture de l'esprit. Le danger est certain, mais le fait que les dirigeants et animateurs du mouvement ouvrier chrétien adulte à l'heure actuelle soient en grande majorité d'anciens jocistes, prouve qu'il ne faut pas non plus l'exagérer.

On a aussi reproché à la J.O.C. d'être trop engagée dans le temporel: la multiplicité des services qu'il a fallu organiser au profit des jeunes travailleurs, la nécessité de faire valoir des revendications sur le plan professionnel ou politique risquent parfois, surtout au niveau local, d'étouffer sous leur poids l'action

50. L. BORLÉE, *En marge d'un anniversaire. Les 25 ans de la J.O.C.*, dans « La Revue nouvelle », XII, 1950, pp. 145-150.

apostolique. Ici aussi le danger n'est pas illusoire et il y a un effort constant à reprendre en vue de maintenir l'équilibre entre les divers objectifs du mouvement. Mais il ne faut pas condamner en principe le souci qu'a eu la J.O.C. dès l'origine de prendre en mains l'ensemble des problèmes des jeunes travailleurs. On peut même se demander si l'une des causes du piétinement — de l'échec pur et simple dans certains cas — d'autres branches de l'A.C.J.B. ne provient pas pour une bonne part du caractère trop désincarné où elles avaient voulu se maintenir, sous l'influence de Mgr Picard, par une réaction excessive contre le danger de compromettre l'action catholique dans l'action politique. On connaît le tort qu'a fait à l'A.C.J.B. et au prestige de son aumônier général l'aventure existe<sup>51</sup>. Sans doute la personnalité ambitieuse de Léon Degrelle fut-elle pour une bonne part aux origines de ce mouvement concurrent, qui se développa d'abord au sein même de l'A.C.J.B., mais le succès étonnant qu'il remporta durant quelques années dans une partie notable de la jeunesse catholique bourgeoise et auprès de nombreux prêtres, en dépit de son vide doctrinal, tient certainement au fait qu'il entendait précisément engager résolument les jeunes catholiques dans l'action temporelle, systématiquement négligée par l'action catholique officielle. Ce fut, sous une forme moins sérieuse, une première version du conflit qui devait 20 ans plus tard, déchirer la J.E.C. française. En orientant résolument la J.O.C. vers l'ensemble des problèmes auxquels se trouvent effectivement affrontée la jeunesse travailleuse, les fondateurs de la J.O.C. avaient fait preuve de réalisme.

Quant au reproche de totalitarisme adressé par certains à la J.O.C. c'est-à-dire la prétention affichée de réunir en son sein toute la jeunesse travailleuse à l'exclusion des autres œuvres de jeunesse, il ne manque pas non plus de fondement, mais on comprend le point de vue des uns et des autres. Mgr Cardijn était convaincu que seule la J.O.C. pouvait donner la formation complète — à la fois religieuse, culturelle et sociale — qu'il estimait indispensable et il craignait par conséquent qu'en demeurant dans les patronages ou les troupes scoutes, les jeunes travailleurs ne soient pas adéquatement préparés à leur future vie d'ouvrier. C'est pour les orienter plus sûrement vers la J.O.C. qu'il établit

51. Sur cette pénible affaire, qui se développa au cours des années 1932 à 1936, voir G. HOYOIS, *Mgr. Picard*, pp. 147-183.

en 1939 pour les cadets de 13 à 17 ans la « Jeune J.O.C. », ce qui n'alla pas sans provoquer par la suite certains conflits avec les organisations concurrentes, en pays flamand surtout. De leur côté, les responsables des patronages et du scoutisme estimaient que, surtout pour les très jeunes, la J.O.C. avait quelque chose de trop sérieux, qui risquait d'en écarter un certain nombre et qu'il importait de ne pas négliger ces derniers en leur offrant au sein d'autres mouvements de jeunesse plus attrayants une possibilité de formation, réelle et féconde elle aussi bien que moins spécialisée.

Nous nous sommes étendus plus longuement sur la J.O.C.<sup>52</sup> à cause de son importance quantitative et qualitative et surtout de son rayonnement international. Quelques indications rapides suffiront pour les autres mouvements, en ne retenant d'ailleurs que les plus vivants eux.

On a vu plus haut qu'en 1929 l'Association (catholique) des scouts Baden Powell de Belgique avait été scindée en deux fédérations autonomes, l'une francophone et l'autre flamande, en vue notamment de mieux adapter les règles de jeu scout aux tempéraments différents des deux régions du pays. Tant la Fédération des scouts catholiques que le Vlaams Verbond der Katholieke scouts connurent un développement constant qui s'accéléra fortement au cours de la guerre: la Fédération passa de 2.800 membres en 1930 à 7.500 en 1937 et 20.000 en 1947, tandis que le V.V.K.S., qui comptait 3.000 membres au moment de la séparation et 8.000 en 1940, dépasse à présent les 30.000. Du côté féminin, les progrès furent également rapides, surtout à partir de la guerre, mais l'évolution administrative fut un peu différente: la branche flamande, les Vlaamse Meisjesgidsen van België ne fut érigée qu'en 1943 et dès 1945 elle fusionna à nouveau avec les Guides catholiques, tout en conservant cependant une organisation spéciale; des difficultés amenèrent cependant, d'abord pour quelques temps en 1947 puis définitivement en 1949 la constitution, comme chez les garçons, d'une fédération

52. On trouvera de nombreux détails sur l'organisation de la branche flamande du mouvement dans les deux dernières parties de l'ouvrage déjà cité du P. A. DENDOOVEN, *Ontstaan, structuur en werking van de Vlaamse K.A.J.*, Anvers-Louvain 1967.

entièrement autonome, qui a pris en 1961 la dénomination de Vlaams Verbond van de Katholieke Meisjesgidsen.

Les patronages, de leur côté, après une période de stagnation au cours de l'entre-deux-guerres, provoquée par la concurrence des mouvements nouveaux: scoutisme, J.O.C. et J.E.C. en particulier, ont connu depuis la guerre un second souffle après s'être réadaptés pour constituer eux aussi un véritable mouvement de jeunesse moderne. Amorcé d'abord en Wallonie dès les années 20 par l'abbé Mauquois et Raoul Delgrange, la réorganisation fut entreprise en pays flamande en 1934 par l'abbé Cleymans, secrétaire général de la J.V.K.A. pour le diocèse de Malines, qui tenta de relancer le mouvement sur le nom de Chirojeugd (par référence au monogramme du Christ-Roi, très à l'honneur dans l'Action catholique). Ici aussi, on connut pendant la guerre, malgré la méfiance de l'occupant, une expansion rapide, qui se poursuivit après la fin des hostilités sous la direction très dynamique de l'abbé A. Peeters, aumônier général depuis 1942. Le mouvement, organisé sur une base paroissiale et qui comporte une branche masculine et une branche féminine également florissantes, touche surtout des jeunes de la classe ouvrière. Du côté francophone, le succès du congrès des 1.000 patros wallons réuni à Namur en 1961 et auquel prirent part 40.000 jeunes a confirmé que le vieux mouvement n'était pas prêt de mourir.

Un troisième mouvement a largement profité des circonstances de guerre, la K.S.A., s'adressant à la jeunesse de l'enseignement secondaire en pays flamand (tandis que la J.E.C. et la J.E.C.F. n'ont guère réussi à déboucher vraiment). L'après conflit entre les groupements d'action catholique et les anciennes Studentenbonden s'est apaisé durant les hostilités et, à partir de 1943, on a pu aboutir, sous le nom de K.S.A.-Jong Vlaanderen<sup>53</sup>, à une

53. C'est en 1937 que le mouvement « Jong Vlaanderen » avait débuté en Flandre orientale, grâce surtout à l'impulsion de quelques jésuites, notamment le P. L. Monden. Il s'inspirait du mouvement de jeunesse *Neu-Deutschland*. En Flandre occidentale avait été fondé en 1934 par B. Declerck, à côté de la K.S.A., conçu comme un mouvement apostolique d'action catholique, le Jong Volkse Front, à orientation culturelle et dépendant moins directement de la hiérarchie. Les relations entre les deux mouvements, qui n'entendaient nullement se concurrencer mais plutôt se compléter, furent bonnes dès le début, et la collaboration s'intensifia au cours des années (cfr H. CAMMAER, dans *De Kerk in Vlaanderen*, p. 303, notes et 309-310.

fusion progressive des différents groupements s'adressant à la jeunesse estudiantine, d'abord dans le diocèse de Bruges (le secrétariat général demeura tout un temps fixé à Roulers) puis dans les autres diocèses flamands.

Ajoutons qu'au niveau universitaire également, si la J.U.C. a disparu assez vite<sup>54</sup>, le Hoogstudentenverbond, mouvement d'élite plutôt que de masse animé par le chanoine Dondeyne, a abouti à des résultats très positifs, tant au point de vue religieux que culturel, dont a témoigné pendant des années sa revue *Universitas*, d'une remarquable tenue.

L'évolution de la J.A.C. — et de son correspondant flamand le B.J.B., qui ne s'est affranchi du Boerenbond qu'en 1940 — est significative d'une certaine réaction contre la tendance qui avait prédominé vers 1930 à réorganiser l'ensemble de la jeunesse d'après le milieu social. A l'expérience, il est apparu qu'une trop grande rigidité dans ce domaine manquait de réalisme. La J.O.C. elle-même en a fait l'expérience, car il est apparu parfois bien difficile de réunir dans un même groupement de jeunes manœuvres et des ouvriers qualifiés sortant des écoles professionnelles, ou encore de jeunes ouvrières et des serveuses de magasin. Mais à la campagne surtout, la chose est apparue très clairement, et c'est ce qui a amené à substituer à la Jeunesse agricole les « Jeunesses rurales », qui se sont efforcé de grouper sur le plan de la communauté locale et autour de ses problèmes propres tous les jeunes du village, sans distinction de milieu social.

Caractéristique d'une autre évolution par rapport à l'idéal conçu vers 1930 fut l'orientation donnée à la J.I.C.F. par le chanoine (puis Monseigneur) Manpaey, un homme remarquablement lucide et critique sous des dehors placides. Conscient non seulement de l'individualisme foncier des milieux indépendants, mais en outre du caractère souvent superficiel, spécialement dans ces milieux, des manifestations de masse, le mouvement a été orienté davantage vers des activités qui peuvent exercer une influence chrétienne positive bien au delà des membres affiliés officielle-

54. Ce qui ne signifie nullement que rien ne se soit fait du côté francophone en milieu universitaire, mais il s'est agi d'une série d'initiatives individuelles, parfois très vivantes d'ailleurs (telles les groupes Thomas More de l'abbé J. Jacques pour n'en citer qu'une seule) et non plus d'un mouvement collectif, officiellement mandaté par la hiérarchie, tel qu'on l'avait conçu à priori dans les sphères de l'A.C.J.B.

ment au mouvement. Par exemple, la publication régulière des feuillets intitulés *Indications*, qui portent un jugement chrétien nuancé sur les œuvres littéraires dont on parle, a pleinement répondu aux espoirs de ses promoteurs. Moins spectaculaires que les rassemblements vibrant d'enthousiasme où se complaisait jadis Mgr Picard, des activités de ce genre apparaissent, du moins pour le milieu bourgeois, beaucoup plus constructives et d'une influence plus durable. La notion de « mandat » donné par la hiérarchie s'estompe facilement dans cette perspective nouvelle, mais ici aussi on se demande de plus en plus si le réalisme n'impose pas de s'affranchir de certaines conceptions élaborées dans l'abstrait, théoriquement séduisantes, mais qui à l'expérience se sont révélées assez peu efficaces, en dépit des nombreux dévouements, qu'il n'est pas question de minimiser, qu'elles avaient suscitées.

Un tableau des mouvements catholiques de jeunesse en Belgique serait incomplet s'il ne faisait pas mention de la place importante que certains de ceux-ci, du moins de leurs dirigeants et dirigeantes, ont occupée, surtout depuis la fin de la seconde guerre, au plan international. Petit pays sans visée impérialiste, bénéficiant d'une double culture latine et germanique, la Belgique était particulièrement bien placée pour jouer un rôle que les responsables, tant laïcs qu'ecclésiastiques, ont eu à cœur de ne pas négliger. Développer cet aspect nous ferait sortir du cadre de cet exposé, limité à la jeunesse catholique belge, mais il ne pouvait être passé sous silence, car il a contribué à donner aux mouvements de jeunesse en Belgique une tonalité spéciale, largement ouverte aux problèmes, de l'Eglise universelle et notamment, depuis la fin de la seconde guerre, aux problèmes du Tiers-monde.